ÉVALUATION DU PROGRAMME «des Toits pour la jeunesse»

Préparée pour la Société John Howard de Calgary
25 février, 2019

TURNER | STRATEGIES

Table des Matières

Liste des Acronymes 3
Exécutif 4
Introduction 7
Comprendre la portée 7
Approche d'évaluation 7
Modèle de programme 9
Vue d'ensemble du modèle de foyer 9
Modèle de programme des Toits pour la jeunesse 10
Programme de collecte de données 12
Résultats 13
Population cible et admissibilité 13
Vue d'ensemble du client 14
Profil du client 15
Approche de gestion de cas 19
Support et intensité de soutien 24
Connecter les jeunes aux soutiens 25
Soutien santé 29
Analyse des résultats 1
Résultat à court terme : connecté aux supports 1
Résultat à court et à moyen terme : développer la résilience 2
« Deep Dive » (Séance approfondie) : Réduction des systèmes publics pour 8 clients 31
Résultat à moyen terme : développement de la clientèle 32
Résultat à court terme : Engagement accru 35
Résultat à court terme : Augmentation des habiletés de vie autonome (ILS) 37
Résultats d'évaluation 39
Zones de force 39
Zones d'amélioration 40
Besoins de santé non satisfaits 40
Tensions internes et durabilité 40
Équilibrer la réduction des préjudices 41
Supports de première ligne 41

Plan de sécurité 42
Activités quotidiennes 42
Principales leçons apprises : 42
Recommandations 44
Conclusion 47
Appendice 48

Financé par le gouvernement du Canada par le biais des Solutions novatrices à l'itinérance de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Canada

Liste des Acronymes

CJHS – Société John Howard de Calgary

CHF – Calgary Homeless Foundation

CYOC – Calgary Young Offenders' Centre

SPLI- Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

HMIS – Système de section de renseignements pour les sans-abri

SPDAT – L'outil d'aide à la décision pour l'établissement des priorités en matière de services

Exécutif

Ce rapport décrit le travail effectué pour évaluer le programme « Des Toits pour la jeunesse » administré par la Société John Howard de Calgary.

Approche d'évaluation

Une approche d'évaluation du développement a été adoptée pour permettre à l'évaluateur de travailler avec le personnel tout au long du projet pilote pour intégrer et conduire de manière appropriée l'apprentissage et l'amélioration continus.

Zones de force

Le programme « Des Toits pour la jeunesse » suit une approche centrée sur le client intégrant la réduction des préjudices. Pouvant héberger 50 jeunes à tout moment, avec un budget d'environ 42 000 $ par espace de programme et par an, ce programme comprend des logements sur site et dispersés, et constitue globalement un meilleur investissement que de garder les jeunes dans des abris / systèmes d'urgence.

Les composantes du foyer financées par la SPLI complétaient le logement avec des services de soutien en matière d'emploi, de renforcement de la communauté et de santé. Ces composantes du foyer ont apporté une valeur considérable pour soutenir les jeunes, en particulier en ce qui concerne leurs besoins de santé immédiats, leur aptitude à trouver un emploi et à améliorer leurs activités quotidiennes. Le soutien par les pairs était également encouragé en mettant l'accent sur la santé mentale et les dépendances.

Dans l'ensemble, l'analyse des données, les rapports sur la jeunesse et le personnel confirment que l'utilisation du système public et les niveaux de gravité diminuent notamment du fait du programme. L'emploi / l'éducation, la santé et la stabilité du logement sont encore améliorés au niveau du groupe. La qualité de vie et le bien-être général se sont également nettement améliorés.

Le modèle « Des Toits pour la jeunesse » semble être un modèle de logement très efficace pour les jeunes de grande perspicacité. Même ceux avec des scores d'acuité élevés sont restés logés de manière stable pendant une période de temps significative.

Domaines d'amélioration

Le personnel, les intervenants externes et les jeunes ont exprimé leurs préoccupations concernant les besoins de santé non satisfaits. La frustration face aux problèmes systémiques ayant une incidence sur le soutien en toxicomanie et en santé mentale était évidente, et le personnel reconnaît que la gestion des attentes en matière de programmation limite leur efficacité et les résultats à long terme des jeunes.

Les membres du personnel et les jeunes ont noté que les tensions dans la gestion du foyer étaient axées sur les attentes en matière d'emploi et d'éducation dans un contexte de réduction des préjudices. Tous deux reconnaissent la nécessité de clarifier la manière de communiquer les règles relatives à la consommation de substances psychoactives, aux comportements difficiles et aux responsabilités des résidents.

Il est difficile de trouver des moyens créatifs de motiver les jeunes et de les engager dans des activités significatives. Ce n'est pas par manque d'effort de la part du personnel : des supports supplémentaires et une formation devraient identifier les options permettant de faire participer les toxicomanes actifs sans compromettre le modèle de réduction des risques.

Grandes conclusions sur l'analyse des données

Admission au Programme

- 41% des clients sont sans abri depuis au moins un an ou ont subi au moins quatre épisodes de sans-abrisme au cours des trois dernières années.
- Au moment de l'admission, la majorité des clients ne dispose pas d'une source de revenu stable : seulement 22% des clients occupaient des postes à temps plein, à temps partiel ou saisonniers. Bien que le groupe soit différent, 75% des clients à la fin du semestre déclarent une source de revenu.
- Les clients indiquent les trois principaux besoins de base suivants : nourriture, logement, transport.
- 26% des clients ont un problème de santé physique permanent et 63% des clients ont des problèmes de santé mentale persistants.
- 44% des clients ont des problèmes permanents de toxicomanie, et le service d'aiguillage le plus courant est le service / traitement de la toxicomanie.

Évaluations de suivi

- L'analyse des problèmes de santé non traités lors des suivis suggère que ceux-ci nécessitent un soutien constant pendant toute la durée du programme.
- Une analyse plus approfondie est nécessaire sur les jeunes qui signalent des problèmes de toxicomanie non traités après trois mois.
- L'utilisation des systèmes publics augmente entre trois et six mois à mesure que les clients règlent leurs problèmes juridiques ou ont accès à des services de santé. La réduction des interactions survient généralement après neuf mois de participation au programme. *
- Les enquêtes sur le développement des jeunes révèlent une augmentation de 50% des compétences d'appartenance et d'autonomie (finances de 55% et niveau de vie de 36%) pour les évaluations correspondantes
- Les scores globaux SPDAT montrent une réduction de 83% de l'acuité pour les évaluations associées. *

* Note - Attention : échantillon de petite taille.

Recommandations en bref

<u>Niveau du programme</u>

1. Des efforts sont en place pour mobiliser les ressources appropriées afin d'aider les jeunes complexes ayant d'importants besoins en matière de santé et de sécurité.
2. Soutenir le renforcement des capacités et la formation du personnel en matière de réduction des risques, de toxicomanie et de santé mentale.
3. Élaborez des règles et des attentes claires avec le personnel et les clients.
4. Reconnaître les jeunes en tant que membres de la famille tout au long de la planification et de la prestation des services.
5. Améliorer la capacité du programme à fournir des soutiens à divers jeunes, en particulier aux jeunes autochtones et LGBTQ2S.

6. Équilibrer l'accent mis sur l'emploi chez les jeunes ayant des antécédents correctionnels, des problèmes complexes de santé mentale et de toxicomanie.
7. Soutenir le développement d'options de logement appropriées pour les rendre disponibles aux personnes de plus de 24 ans et à celles qui souhaitent rester sobres.
8. Promouvoir des approches flexibles en matière de logement, dirigées par les jeunes, et des soutiens favorisant les transitions réussies.

Niveau financier

9. Garantir des délais et des ressources de mise en œuvre appropriés.
10. Soutenir la coordination des fonds les plus importants pour lutter contre l'itinérance des jeunes tout au long de la planification et de la mise en œuvre.
11. Intégrer un soutien ciblé à la planification de carrière, à l'emploi et à l'éducation avec les approches de « Logement d'abord. »

Introduction

Comprendre la portée

En 2017, la Société John Howard de Calgary (CJHS) a réussi à obtenir du financement de la part de la SPLI pour ajouter des éléments clés du Foyer (emploi, ressources naturelles, santé et développement communautaire) à son programme « des Toits pour la jeunesse, Logement d'abord » pour une période de 13 mois. Afin de discerner l'impact global de l'intervention sur les jeunes, les soutiens naturels et les systèmes publics, CJHS a demandé à Turner Strategies de réaliser une évaluation complète du programme.

Vue d'ensemble : Le programme « Des Toits pour la jeunesse » de la Société John Howard de Calgary (CJHS) fournit un logement aux jeunes en situation de risque de sans-abrisme avec des services de soutien adaptés à leurs besoins individuels. Les jeunes de ce programme peuvent être impliqués dans le système judiciaire et/ou ne pas avoir de soutien familial, ou être impliqués dans des services d'intervention auprès des enfants.

Le personnel développe de solides relations individuelles avec les jeunes, en les aidant dans les domaines suivants : planification des objectifs; développement des relations; développement de compétence; scolarité; plaidoyer; aide à l'emploi; être guidé et comprendre le système judiciaire; renforcement des appuis naturels; stabilisation et la sensibilisation. Les jeunes paient un loyer basé sur 30% de leur revenu.

La participation au programme est volontaire et les jeunes ne peuvent être forcés de rester. Grâce à ces soutiens, les jeunes sont amenés à l'âge adulte avec les compétences dont ils ont besoin pour devenir autonomes.

Le financement : Le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance s'est élevé à 386 734 dollars sur un budget total de 2 121 958 dollars (CHF : 1 641 710 dollars; Centraide : 93 514 dollars)

Modèle de dotation : Gestionnaire de programme; trois chefs d'équipe; 10 membres du personnel en résidence pour jeunes; cinq travailleurs sociaux; une liaison de logement; une infirmière éducatrice PTE; un conseiller d'orientation emploi ETP; deux bâtisseurs communautaires ETP. Soutien à la formation complémentaire fourni par le volet Soutien de l'emploi de CJHS - 0,5 ETP.

Approche d'évaluation

Au cours du projet, le consultant a collaboré avec le personnel clé pour élaborer et confirmer la conception de la stratégie d'évaluation, tenir compte des progrès réalisés et déterminer le contenu du document final.

Janvier-février 2018 : Revue de littérature

L'évaluateur a réalisé une analyse de l'environnement en utilisant les sources de données internes et externes disponibles pour identifier la documentation pertinente pour le Foyer. Cela a permis de discerner les indicateurs clés permettant d'évaluer l'impact sur le logement sûr et stable, la stabilité

financière, l'indépendance accrue, les relations positives et les soutiens naturels, l'amélioration de l'estime de soi et la qualité de vie.

Février-octobre 2018 : La Voix des jeunes

Pour faire participer les jeunes, quatre groupes de discussion (22 au total) ont été organisés, ainsi que quatre entretiens individuels visant à faire participer les jeunes à l'ensemble des commentaires sur le programme. Des honoraires pour les jeunes participant aux entrevues ont été mis à disposition à 20 $ de l'heure. Les jeunes ont donné leur consentement écrit.

Total	**Raido**	**Windsor**	**Site dispersés**
22 jeunes engagés dans le processus d'évaluation	Deux groupes de discussion (six, quatre jeunes) Deux entrevues individuelles	Deux groupes de discussion (cinq, quatre jeunes) Deux entrevues individuelles	Trois entrevues individuelles

Septembre - octobre 2018 : Engagement du personnel

L'évaluateur a examiné la documentation relative à l'organisation et au programme et a mené des entretiens de groupe avec l'ensemble du personnel du programme à tous les niveaux de l'organisation, y compris les postes de première ligne, l'équipe d'encadrement et l'équipe de direction. Des commentaires ont été sollicités sur l'impact des services, l'impact de la participation, les points forts et les améliorations apportées au programme et au système plus large de services aux sans-abris.

Cet objectif a été atteint grâce à trois groupes de discussion avec le personnel de première ligne, un avec les chefs d'équipe et des entretiens individuels avec l'agent de liaison et l'infirmière pour le logement. Des réunions supplémentaires ont eu lieu avec les dirigeants du programme afin de fournir des mises à jour et de solliciter leurs commentaires.

Total	**Personnel de première ligne**	**Direction**
21 employés de CJHS engagés dans le processus d'évaluation	Trois groupes de discussion (13 employés) Deux entrevues individuelles Agents de liaison pour le logement, assistants sociaux, gestionnaires de cas, bâtisseurs de communautés, coach en emploi	Chefs d'équipe : un groupe de discussion (trois membres du personnel) Réunions en petit groupe / face à face : trois personnes (chef d'équipe, directeur, directeur adjoint)

Juin 2018 : contribution des parties prenantes externes

Pour évaluer les points de vue des sources d'orientation vers les programmes à Calgary, telles que les refuges pour jeunes/adultes, les agences de services aux jeunes et les systèmes publics conventionnels

engagés dans les programmes, l'évaluateur a donné un aperçu de l'approche adoptée pour informer l'évaluation.

Total – Trois parties prenantes externes
Deux membres du personnel du service de police de Calgary Un centre pour jeunes contrevenants de Calgary

Janvier 2019 : Analyse de données et développement de rapports

Les données HMIS du programme «Toits» seront extraites en septembre pour permettre une analyse en janvier aussi proche que possible de la date de fin du projet. L'analyse inclura toutes les évaluations utilisées dans la base de données, telles que SPDAT, qualité de vie, cercle de courage, etc.

Février 2019 : Application des connaissances

Une fois le rapport de projet finalisé avec la participation du personnel, il sera traduit en français. L'évaluateur fournira également au programme un résumé pouvant être conçu avec une infographie pour impression. Nous pouvons soutenir la création de messages clés et leur diffusion plus large, conformément aux directives du programme.

Modèle de programme

Cette section résume les principes et les composants clés du modèle de programme Foyer et de son application à Calgary, le programme « Des Toits pour la jeunesse ».

Vue d'ensemble du modèle de foyer

L'Observatoire canadien sur l'itinérance a élaboré un examen exhaustif des données probantes internationales sur les applications du modèle afin de dégager un ensemble de principes fondamentaux du Foyer proposant de résoudre certains des problèmes identifiés avec le modèle (Gaetz & Scott, 2012b). Ces principes fournissent des indications utiles pour l'évaluation du programme.

Principes fondamentaux du modèle de foyer	
1	Mettre l'accent sur l'aide aux jeunes défavorisés qui sont sans abri ou qui ont besoin d'un logement - y compris les jeunes qui quittent des soins - **pour passer de la dépendance à l'indépendance.**
2	**Environnement propice au développement** pour enrichir les compétences et un sentiment d'accomplissement.
3	**Approche holistique** visant à répondre aux besoins du jeune, fondée sur une compréhension du développement de l'adolescent.
4	**Plan officiel et accord** entre le Foyer et le jeune sur la manière dont les installations du Foyer et les ressources de la communauté locale seront utilisées pour faire la transition à l'âge adulte.
5	Transition assistée **sans limite de temps**, dans laquelle les jeunes peuvent vivre de manière autonome.

6	Investissement dans **l'éducation, la formation, la préparation à la vie active et l'engagement actif** afin d'améliorer les chances de survie.
7	Mise en place d'une **communauté de pairs et d'adultes bienveillants** mettant l'accent sur le mentorat entre pairs.
8	Fourniture des **soins nécessaires et appropriés** pour assurer une transition réussie vers l'âge adulte et une vie autonome.

Modèle de programme des Toits pour la jeunesse

« Des Toits pour la jeunesse » a pour objectif de donner aux jeunes sans-abri un lieu sûr, avec une structure leur permettant de soutenir leur transition saine vers la vie adulte et de renforcer leur sentiment d'appartenance et leurs soutiens naturels.

Le programme est axé sur le client et personnalisé pour chaque résident. Il fournit un logement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, un soutien intensif aux jeunes de Raido et de Windsor Park, ainsi qu'un soutien en matière de gestion pour ceux se trouvant dans des lieux dispersés. Le personnel aide les jeunes à développer des aptitudes à la vie autonome, les met en contact avec des ressources communautaires et offre des programmes de jour (éducation, emploi, traitement), une aide au revenu et le développement de relations avec des soutiens naturels. Il n'y a pas de calendrier précis pour que les jeunes puissent rester dans le programme « Des Toits pour la jeunesse », ce qui leur permet de se stabiliser. Cependant, les jeunes doivent avoir 24 ans et moins pour faire partie du programme.

À l'aide d'un modèle de logement basé sur les lieux, Raido et Windsor (le centre) et de logements dispersés sur le site (les antennes), le personnel du programme « Des Toits pour la jeunesse » collabore avec le client pour déterminer la situation de logement qui lui convient.

Une approche de réduction des préjudices est adoptée pour réduire les risques et les effets nocifs liés à la consommation de substances sans exiger l'abstinence. On aide les jeunes à prendre des décisions plus saines concernant les comportements à haut risque tels que la consommation d'alcool et de drogues ou les rapports sexuels occasionnels, en répondant à leurs besoins et en contribuant à la sécurité dans la communauté. Le personnel s'efforce de créer des environnements sûrs pour les jeunes, où ils peuvent partager des histoires sans être jugés.

L'amélioration spécifique obtenue grâce au financement du Foyer a permis l'ajout de bâtisseurs communautaires, de personnels de soutien à l'emploi et d'éducateurs communautaires, en complément des agents de logement et de soutien. Les toits mettent l'accent sur les équipes de soutien pour le jeune; évaluer, créer et renforcer les relations du jeune avec sa famille, ses amis, ses éducateurs et ses pairs.

L'équipe d'emploi de Calgary John Howard a été chargée d'aider les jeunes du programme « Des Toits pour la jeunesse » et complète le conseillé d'orientation par l'entremise d'un programme d'emploi, une formation à la préparation à l'emploi et des ateliers. Un cadre d'évaluation de programme a été élaboré à l'interne pour soutenir l'amélioration continue et mesurer l'impact au fil du temps. La section « Analyses » des résultats explore celles-ci en utilisant diverses évaluations et enquêtes.

Schéma 1 : Modèle logique

CJHS

ROOFSFORYOUTH LOGICMODEL

DATE: April 30, 2018

Program:	Roofs for Youth	**Expected Impact/Goal:**	Community Safety and Ending Youth Homelessness	**Target Population:**	Youth (15-24)

RESOURCES

Houses
- Raido House
- Windsor Park

Staff
- Caseworkers (5)
- Youth Workers (10)
- Team Leads (3)
- Manager
- Practicum Students
- Summer Students
- Housing Liaison
- Relief Youth Workers

Community Resources
- Alberta Health Services
- Food Bank
- CUPS
- Home Care
- WOODS

Funders

CJHS Programs

External Justice & Systems Supports

Natural Supports

CAA

ACTIVITIES

Relationship Building

Role Modeling

Basic Needs Support
- Food
- Housing
- Health

Skill Development
- Goal Setting
- Income Development
- Budgeting
- Job Readiness
- Independent Living Skills
- Cooking & Cleaning
- Self-advocacy

Collaborate & Advocate

Referring
- Health
- Addictions
- Mental Health
- Financial
- Recreation
- Social & Cultural
- Day Program
- Legal

Fun & Community Building

OUTPUTS

Basic Needs are Met (ie: bed, food, health)
TARGET: 100%
Resident Record, HMIS

Development
- # of youth with day program (employment, education or other)
- # of youth with income
- # using their bed
- % with wrap around support (internal and external)

SOURCE: Resident Record

Length of Stay per Client (#)
Occupancy (%)
Housing Stability (%)
Clients Housed (%)
Clients Served (#)
Re-access (#)
SOURCE: Resident Record, HMIS

# of Referrals Made each Quarter
SOURCE: Resident Record, HMIS

# of SPDATs
SOURCE: Resident Record, HMIS

SHORT-TERM OUTCOMES
30 DAYS

Increase in Independent Living Skills (ILS) INDICATOR
Clients Report ILS Development
SOURCE: Survey*
TARGET: 60%

Increased Engagement INDICATORS
Engaged in Goal Setting
SOURCE: Service Plan
TARGET: 60%
Day Program Attendance**
At least once per week
SOURCE: RR
TARGET: 70%
Youth Feel They Belong
SOURCE: Survey*
TARGET: 70%

Connected to Supports INDICATORS
Client with Referral
SOURCE: HMIS
TARGET: 100%
Connected to Natural Supports
SOURCE: Survey*
TARGET: 70%

Developed Resiliency INDICATORS
Clients Developed Harm Reduction Tools & Self Esteem
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 65%
Navigating Systems***
SOURCE: Survey*
TARGET: 50%

MID-TERM OUTCOMES
6 MONTHS

Increased Independence INDICATORS
Improved Self-Management
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 70%
Increased Housing Stability
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 70%

Increased Engagement INDICATORS
Goal Achievement
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 85%
Day Program**
3 times per week
SOURCE: Survey/Ax*

Client Development INDICATORS
Developed Natural Supports
SOURCE: Survey*
TARGET: 80%
Has Income Source
SOURCE: RR
TARGET: 70%
Reduction in Acuity
SOURCE: SPDAT
TARGET: 90%

Developed Resiliency INDICATORS
Clients Developed Harm Reduction Tools & Self Esteem
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 85%
Navigating Systems***
SOURCE: Survey/Ax
TARGET: 65%

LONG-TERM OUTCOMES
1 YEAR OR MORE, END

Increased Independence/Transition to Adulthood INDICATORS
# of youth who graduated
SOURCE: HMIS
TARGET: 85%

Increased Engagement INDICATORS
Day Program Attendance**
At least 3 times/per week
SOURCE: RR
TARGET: 70%
Quality of Life Improved
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 85%

Client Development INDICATORS
Established Natural Supports
SOURCE: Survey*
TARGET: 80%
Maintained Income Source
SOURCE: RR, HMIS
TARGET: 70%
Reduction in Acuity
SOURCE: SPDAT
TARGET: 90%

Developed Resiliency INDICATORS
Clients Developed Harm Reduction Tools & Self Esteem
SOURCE: Survey/Ax*
TARGET: 85%
Navigating Systems***
SOURCE: Survey/Ax
TARGET: 75%

IMPACT

Healthy Transition to Adulthood

Housing Stability Including Housing Program
SOURCE: Client Survey
TARGET: 80%

% Transitioned to Independent Living (direct and indirect)
SOURCE: RR
TARGET: 50%

Financial Stability
SOURCE: Client Survey
TARGET: 70%

Client Has a Strong Network of Natural Supports

Improved Self Esteem & Quality of Life*
SOURCE: AX

Increased Community Safety Reduction of Justice Involvement

Assessment or client survey (i.e. Global Appraisal of Individual Needs (GAIN-SS)/Internal Survey/Adverse Childhood Experiences Survey (ACES) Survey/Quality of Life/Circle of Courage)

*** Addressing justice issues, accessing health services, etc.

*** Includes type of day program (i.e. employment, education, employment preparation or other)

RR = Resident Record HMIS: Homeless Information Management System

Programme de collecte de données

Le but de cette section est d'élargir la base de connaissances sur les clients « Des Toits pour la jeunesse » et de mesurer l'impact des programmes recueillis à l'aide des données administratives des organismes : évaluations
« Logement d'abord » et évaluations du développement des jeunes. Les bases de données brutes sont résumées en informations utiles pour éclairer les conclusions et faciliter la prise de décision.es sources de données

Schéma 2 : Sources de données sur les toits

	Source	**Délais**	**Nombre d'enregistrements / évaluations**	**Nombre de clients uniques**
Évaluation d'emménagement HF	HMIS ART	Données trimestrielles : Du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	27	26
Bilan de suivi trimestriel HF - Jeunesse	HMIS ART	Données trimestrielles : Du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	208	61
Évaluation de sortie HF	HMIS ART	Données trimestrielles : Du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	20	20
Évaluation du logement	HMIS ReportWriter	Date d'évaluation : du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2018	95	48
Évaluation du cercle de courage	HMIS ReportWriter	Date d'évaluation : du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	33 Lignes de base 10 Suivis	33 Lignes de base 10 Suivis
Évaluation de la qualité de vie	HMIS ReportWriter	Date d'évaluation : Du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	26 Lignes de base 11 Suivis	26 Lignes de base 11 Suivis
Outil d'aide à la décision en matière de priorité de service	HMIS ReportWriter	Date de mesure : Du 1er octobre 2017 au 31 décembre 2018	216	58

Résultats

Population cible et admissibilité

Les critères d'admissibilité au programme étaient définis dans le contrat avec les investisseurs et concernaient avant tout les jeunes sans-abris âgés de moins de 24 ans. Le programme était axé sur les jeunes sans-abri chroniques et épisodiquement impliqués dans le système judiciaire; ceux ayant une acuité plus élevée et des antécédents d'itinérance plus longs ont été hiérarchisés afin de garantir une réduction mesurable des interactions négatives avec les systèmes publics (services correctionnels, santé et hébergement).

Les principales sources d'orientation mentionnées dans le programme étaient les tables d'accès et d'évaluation coordonnées pour les jeunes gérées par la Calgary Homeless Foundation (CHF). Afin de garantir la sélection des jeunes correspondant au volet emploi du programme, CJHS a mis l'accent lors de l'admission sur le dépistage chez les participants intéressés par le volet emploi et aptes au travail (c'est-à-dire capables de travailler).

Admissibilité au programme (« Des Toits pour la jeunesse ») :

- Jeunes de 15 à 24 ans
- Nécessite un support de gestion de cas
- Sans abri ou à risque d'itinérance
- Interruption du soutien des services familiaux et sociaux
- Besoin d'une vie autonome et soutenue
- Implication chronique dans le système judiciaire
- Faire face à de multiples obstacles tels que des problèmes de santé mentale, des problèmes juridiques, des problèmes de dépendance, etc.
- Les participants peuvent avoir besoin d'aide pour développer leurs compétences essentielles, une vie autonome / de dépendance, une formation professionnelle et une formation continue.

Les données d'admission du système de section de renseignements pour les sans-abri (HMIS) examinées ci- dessous confirment que le groupe de participants servi a généralement satisfait aux critères d'admissibilité et de hiérarchisation proposés. Le personnel et les jeunes ont mis en lumière les problèmes complexes auxquels les participants devaient faire face lors de la participation au programme : les jeunes avaient des problèmes avec les services correctionnels depuis longtemps, ce qui a eu une incidence sur leur capacité d'obtenir un logement et un emploi en raison de leur casier judiciaire. Les relations avec la famille et les amis étaient également souvent tendues, faisant de la réinsertion sociale un défi pour les jeunes sortant du système correctionnel.

Ceux de Raido étaient plus impliqués dans les études que Windsor ou le programme des sites dispersés, probablement liés à leur jeune âge. L'autre défi auquel ce groupe est confronté concerne les problèmes de toxicomanie et de santé mentale, qui ne sont peut-être pas divulgués au moment de l'admission, mais se manifestent tout au long de l'engagement dans le programme.

Vue d'ensemble du client

En décembre 2018, le programme comptait 52 clients actifs. Au cours des 14 mois de la période d'évaluation, le programme a fourni un soutien individuel et collectif à 26 nouveaux jeunes (admissions) et à 61 jeunes à divers stades de participation au programme neuf mois, etc.). De plus, 20 jeunes ont quitté le programme au cours de la période. Près de 80% des clients restent deux ans ou moins dans le programme. Au 31 décembre 2018, la durée moyenne de tous les clients effectuant des suivis dans le programme était de 23,4 mois.

Données démographiques

Les schémas 3 et 4 montrent l'âge, le sexe et l'appartenance ethnique des nouveaux clients admis au programme entre octobre 2017 et décembre 2018.

Schéma 3 : Sexe et âge

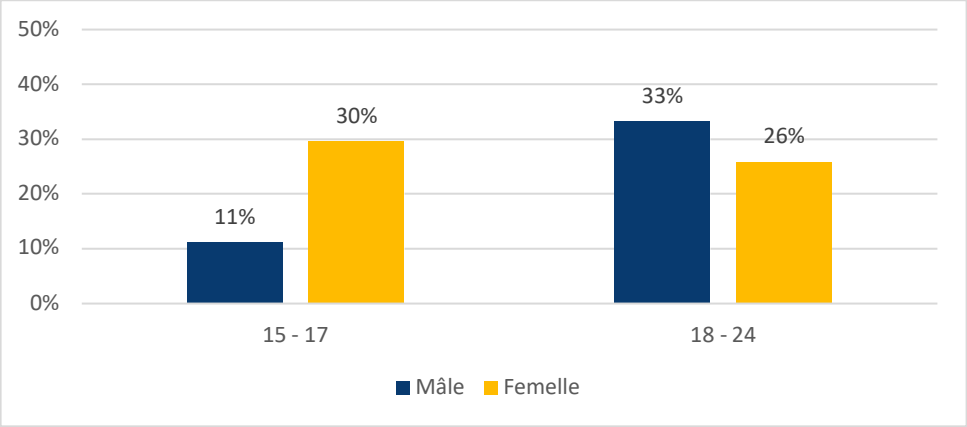

Schéma 4 : Apports - Origine ethnique

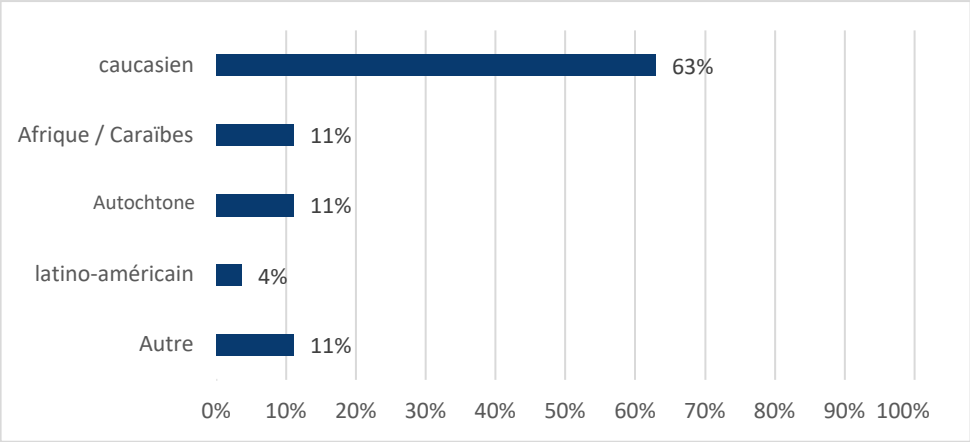

Tous les clients étaient citoyens canadiens et ont déclaré leur statut de migrant «Non applicable».

Profil du client

Le client type entrant dans le programme «Toits» est un jeune ayant des antécédents d'implication du système judiciaire et des besoins de santé complexes. Les données d'admission suivantes fournissent un profil des clients entrant dans le programme «Toits» pendant la période d'évaluation.

Apport - Logement d'Abord

27 clients ont rempli un formulaire d'admission au cours de cette période (26 uniques, un client revenant 13 mois après l'admission initiale).

Schéma 5 : Résidence avant l'entrée dans le programme

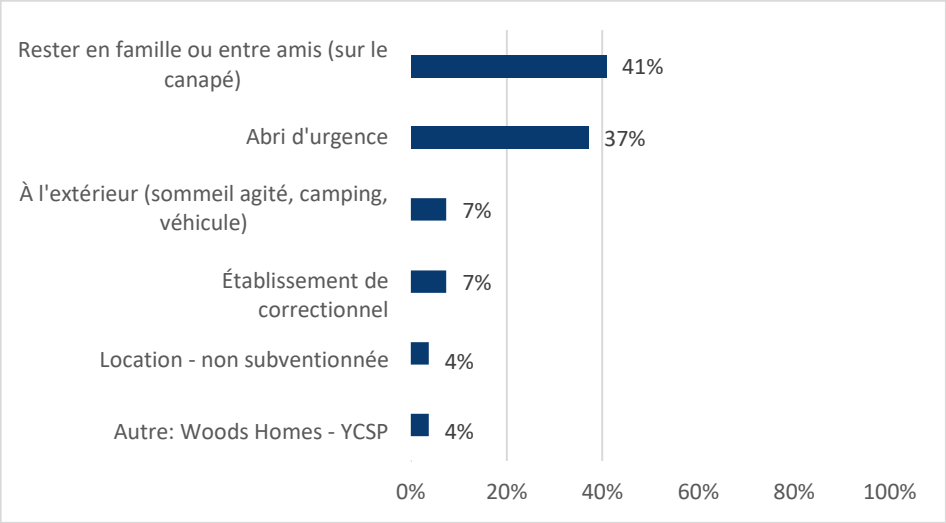

Lors de l'admission, les clients ont déclaré les informations suivantes sur la famille : tous les clients ont déclaré que leur situation familiale était célibataire, sans personne à charge; une cliente a déclaré être enceinte; 4% ont eu recours aux services de protection de l'enfance; et 22% avaient été victimes de violence familiale.

Histoire des sans-abris :

Schéma 6 : Le sans-abrisme chronique et épisodique

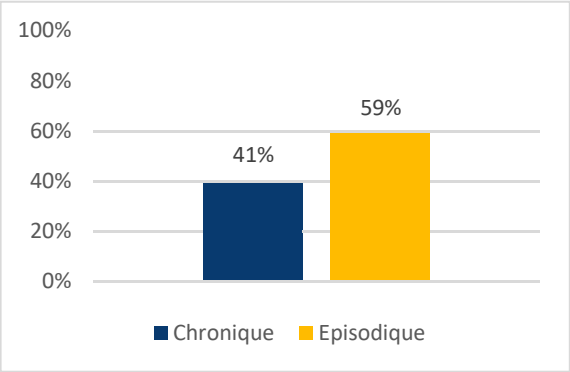

Schéma 7 : Sans-abri absolu ou relatif

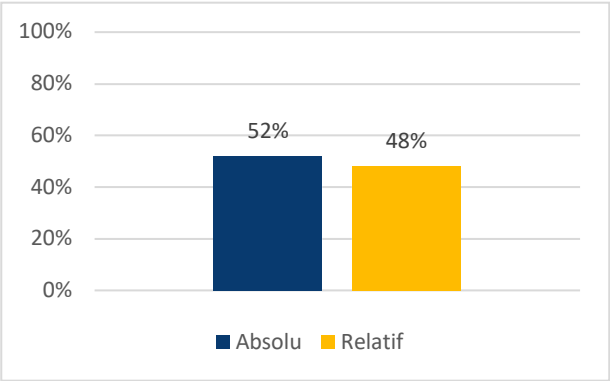

Quarante-et-un pour cent (41%) des clients sont sans abri depuis au moins un an ou ont subi au moins quatre épisodes de sans-abrisme au cours des trois dernières années. Ces clients doivent avoir dormi dans un endroit non destiné à l'habitation humaine et/ou dans un refuge d'urgence pour sans-abri; 59,3% des clients sont sans abri depuis moins d'un an et ont connu moins de quatre épisodes d'itinérance au cours des trois dernières années.

Cinquante-deux pour cent (52%) étaient absolument sans abri (c.-à-d. Refuge ou la rue) et 48% étaient relativement sans abri (c.-à-d. Vivant dans des espaces non conformes aux normes de santé et de sécurité).

Revenu

Au moins 80% des clients n'ont pas de source de revenu stable.

Schéma 8 : Sources de revenu

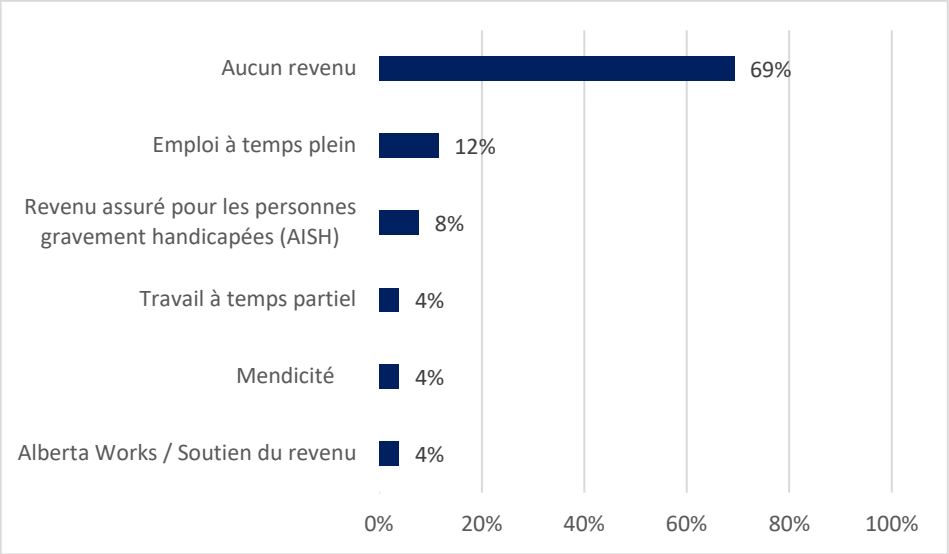

Emploi, formation et éducation

Schéma 9 : Employé

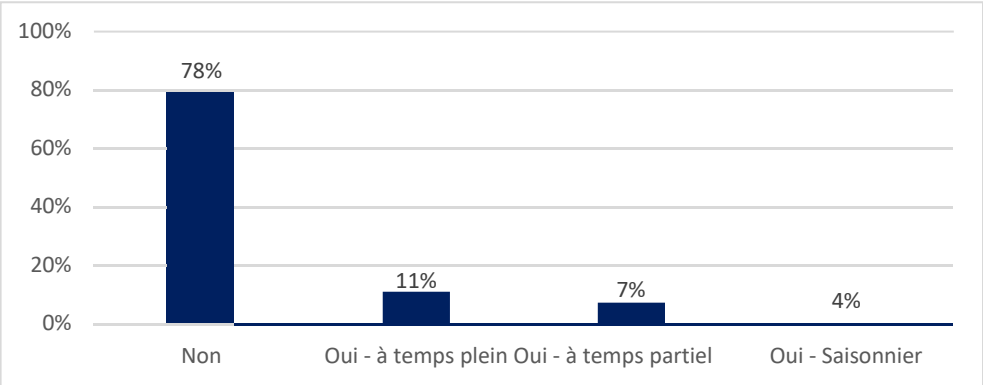

Vingt-deux pour cent (22%) des clients occupaient des postes à temps plein, à temps partiel ou saisonniers.

Schéma 10 : Participation au programme d'éducation

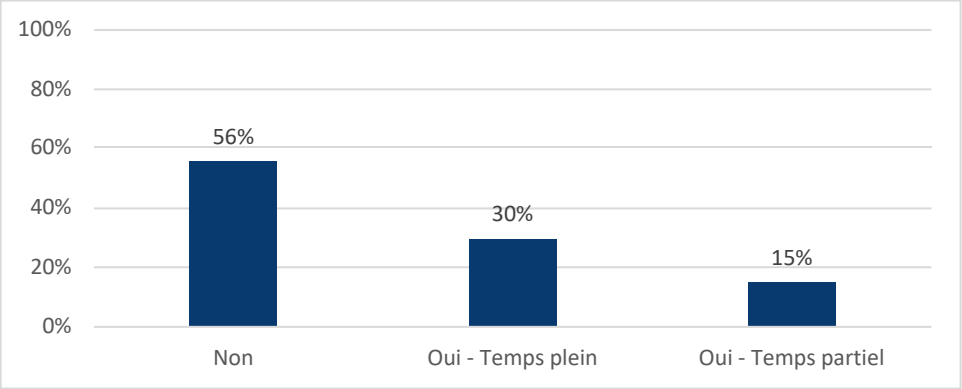

Quarante-cinq pour cent (45%) des clients participaient à des programmes d'éducation à temps plein ou à temps partiel.

Schéma 11 : Le plus haut niveau d'éducation

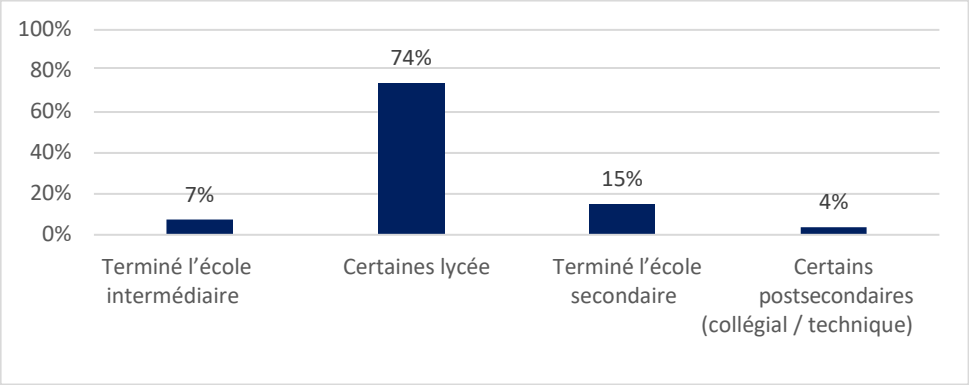

Près de 20% ont terminé leurs études secondaires ou certaines études postsecondaires.

Information sur la santé

Les jeunes sans-abris peuvent afficher des taux élevés de comportements à risque, se heurter à des obstacles supplémentaires pour accéder aux soins de santé et souffrir d'un fardeau élevé de mauvaise santé. Les clients ont été interrogés sur leurs problèmes de santé traités et non traités.

Schéma 12 : Santé physique continue

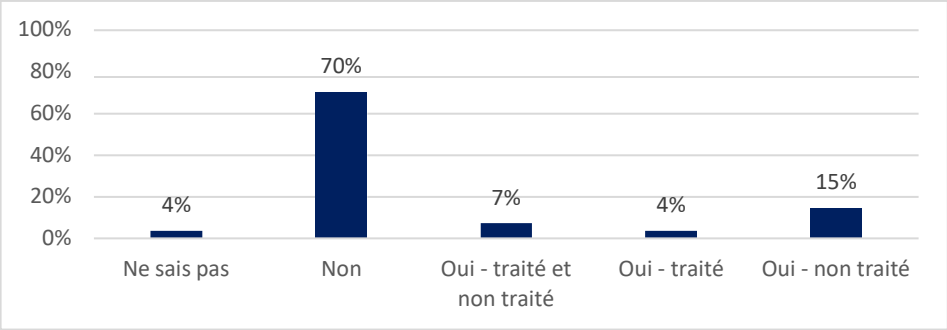

26% des clients ont un ou des problème(s) de santé physique permanent.

Schéma 13 : Santé mentale courante

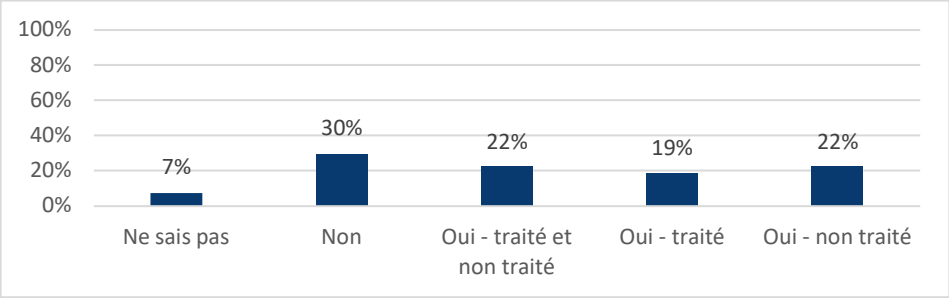

Soixante-trois pour cent (63%) des clients ont un ou plusieurs problèmes de santé mentale persistants.

Schéma 14 : Toxicomanie

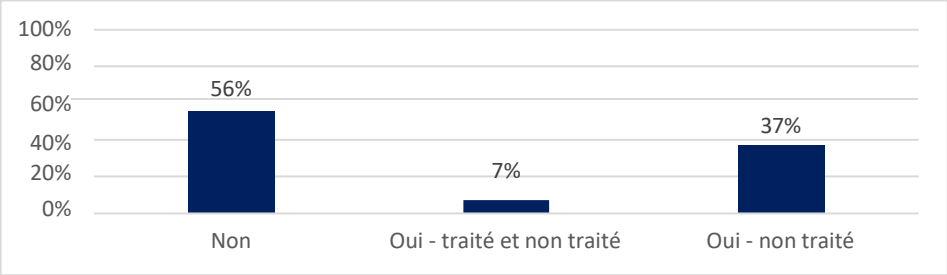

Quarante-quatre pour cent (44%) des clients ont des problèmes récurrents de toxicomanie.

Schéma 15 : Utilisation du système de santé

Système de santé	0	1 à 5	6 à 10	Plus de 10
Jours d'hospitalisation	63%	15%	7%	15%
Nombre de fois hospitalisé	59%	37%	4%	0%
Utilisations SMU	63%	33%	4%	0%
Temps au Service d'urgence ER	48%	37%	15%	0%

Trente-sept pour cent (37%) ont été hospitalisés au moins une journée, 41% ont été hospitalisés une ou plusieurs fois, 37% ont eu recours aux services de SMU et 52% se sont rendus aux urgences une ou plusieurs fois.

Schéma 16 : Utilisation du système judiciaire

Le système judiciaire	0	1 to 5	6 to 10	Plus de 10
Jours de prison	74%	11%	4%	15%
Nombre de fois en prison	74%	26%	0%	0%
Interactions policières	48%	37%	4%	11%
Comparutions devant le tribunal	56%	41%	0%	4%

Trente pour cent (30%) ont passé au moins un jour en prison, 26% l'ont été une ou plusieurs fois, 52% ont eu une ou plusieurs interactions policières et 45% ont comparu devant un tribunal ou plus.

Approche de gestion de cas

Les données analysées, les participants au programme et les entretiens avec le personnel confirment que le programme observe les principaux modèles d'engagement des services dans la population desservie à l'heure actuelle. Les entretiens avec les participants, les actionnaires externes et le personnel, ainsi qu'avec les jeunes, confirment que l'approche de gestion de cas est dirigée par les participants et suit une philosophie de réduction des préjudices, « Logement d'abord ». L'intensité du service est déterminée au cas par cas et varie en fonction des besoins des jeunes. Le personnel travaille avec chaque participant pour comprendre la situation et explorer les forces, les intérêts et les objectifs de chacun.

Le personnel est axé sur les relations et crée des liens de confiance avec les jeunes. Tous les jeunes interrogés ont déclaré avoir reçu un soutien individualisé et flexible, adapté sur mesure en termes de d'attention et de soutien, en fonction de la situation à laquelle ils faisaient face et des besoins identifiés. Ils ont senti qu'ils continuaient à être soutenus sans calendrier strict pour avoir à quitter le programme.

«Je peux aller voir le personnel avec n'importe quel sujet; ils sont attentifs - pas envahissants »(jeune interviewé 12).

Les jeunes concernés avaient des antécédents de vulnérabilité considérable avant de participer au programme. Cela incluait la toxicomanie, la santé mentale (anxiété, dépression, traumatismes), les conflits familiaux - ainsi que l'itinérance et les interactions du système avec l'intervention, la justice et la santé des enfants. Plusieurs d'entre eux avaient déjà quitté la maison ou avaient été mis à la porte par leurs soignants et allaient à l'école sporadiquement, voire pas du tout.

Schéma 17 : Admission - Histoire personnelle

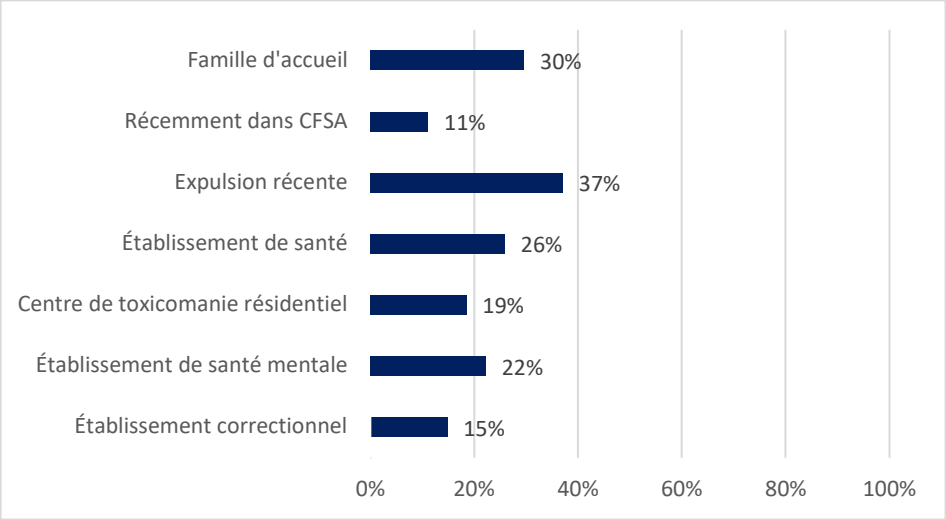

Les participants subissent une évaluation et une planification des objectifs au début du programme, et les travailleurs sociaux agissent avec eux pour développer les points forts et les atteindre au fil du

temps. Le défenseur du logement s'est efforcé de trouver des options de logement qui répondent aux besoins et aux préférences des jeunes, d'évaluer la sécurité et l'habitabilité des logements et de favoriser l'emménagement et les relations avec le propriétaire. Les travailleurs sociaux ont supervisé l'attribution des aides au logement pour compléter le revenu des jeunes et ont travaillé avec eux pour obtenir des ressources communautaires, en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs.

Schéma 18 : Évaluation du logement - Type d'unité et loyer mensuel associé (emménagements)

	Marché du logement (24%)	Logements hors marche (2%)	Logements subventionnés (2%)	Logement assisté (72%)
$0	1	0	0	9
$1–$500	2	1	1	59
$501–$1000	17	1	0	0
$1000–$1500	3	0	1	0
Unités totales	23	2	2	68

Le personnel du programme a indiqué que les plans avaient été élaborés pour répondre aux besoins uniques des participants et comprenaient la planification des objectifs, l'évaluation des besoins, l'orientation vers des ressources générales et communautaires, des conseils et un soutien, ainsi que le placement et la négociation entre propriétaires. Cela a été corroboré par les politiques et procédures du programme.

Schéma 19 : Apport - Besoins fondamentaux requis lors de l'admission

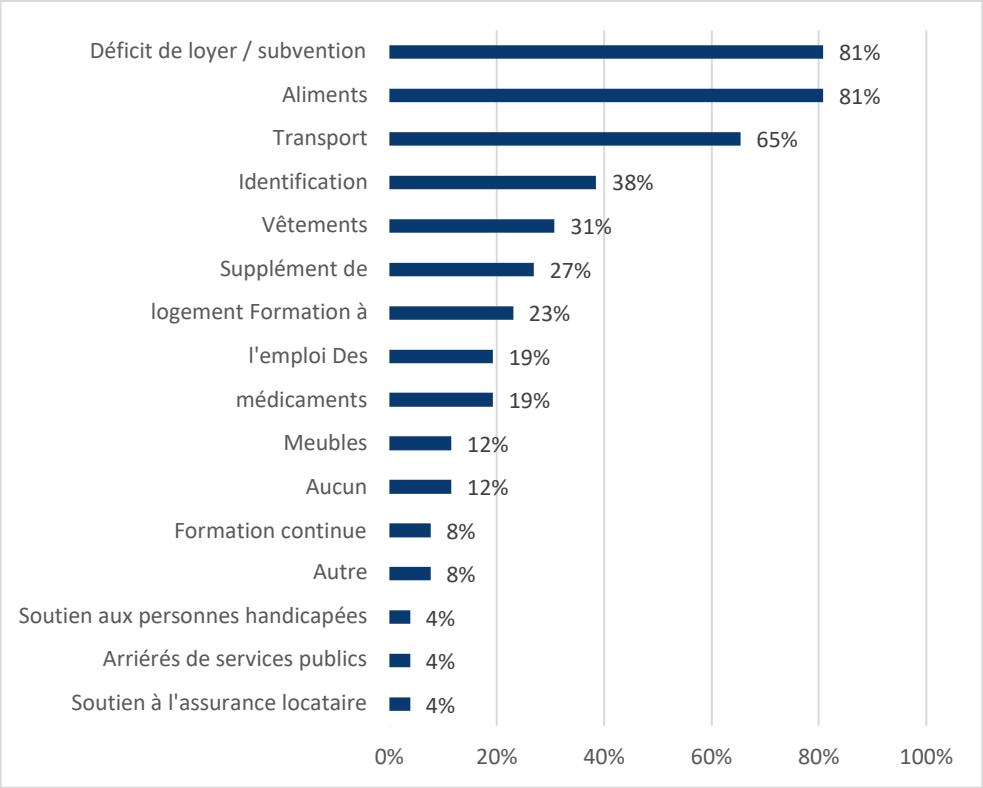

Les trois principaux besoins de base des clients sont le logement, la nourriture et le transport. Un logement abordable à Calgary est difficile à trouver. Les jeunes peuvent devenir en situation d'insécurité alimentaire en équilibrant le logement et le coût de la nourriture. De plus, le manque de moyens de transport peut avoir un impact sur la fréquentation des programmes d'emploi, de formation ou d'éducation.

Il est important de noter que le programme «Toits» a été accrédité conformément aux normes de pratique du Conseil canadien d'agrément pour mettre fin à l'itinérance, qui sont fondées sur les principes « Logement d'abord ». Ce statut d'accréditation a des implications importantes pour la pratique générale, car le programme «Toits» est nécessaire pour répondre à une gamme complète d'éléments de qualité de service. Cela signifie que, dans la pratique, le programme est soumis à des examens internes réguliers visant à évaluer la conformité à des normes de qualité de service rigoureuses, qui sont à leur tour vérifiées par la CHF chaque année et par le Conseil canadien d'agrément tous les trois ans.

Support et intensité de soutien

La gestion de cas a généralement été entreprise sur une base formelle et informelle; les jeunes et les principaux responsables se sont rencontrés en tête-à-tête dans les cafés ou chez les participants environ une fois toutes les deux semaines en moyenne et sont restés en contact entre-temps. Pour les jeunes de Windsor et de Raido, le personnel était sur place en tant qu'agent d'aide au logement et était donc en mesure de compléter les efforts des travailleurs sociaux. Au cours des périodes de crise, les interactions se sont intensifiées notamment en plusieurs appels / SMS quotidiens et réunions en personne, au besoin.

Schéma 20 : Suivi - Contact travailleur social

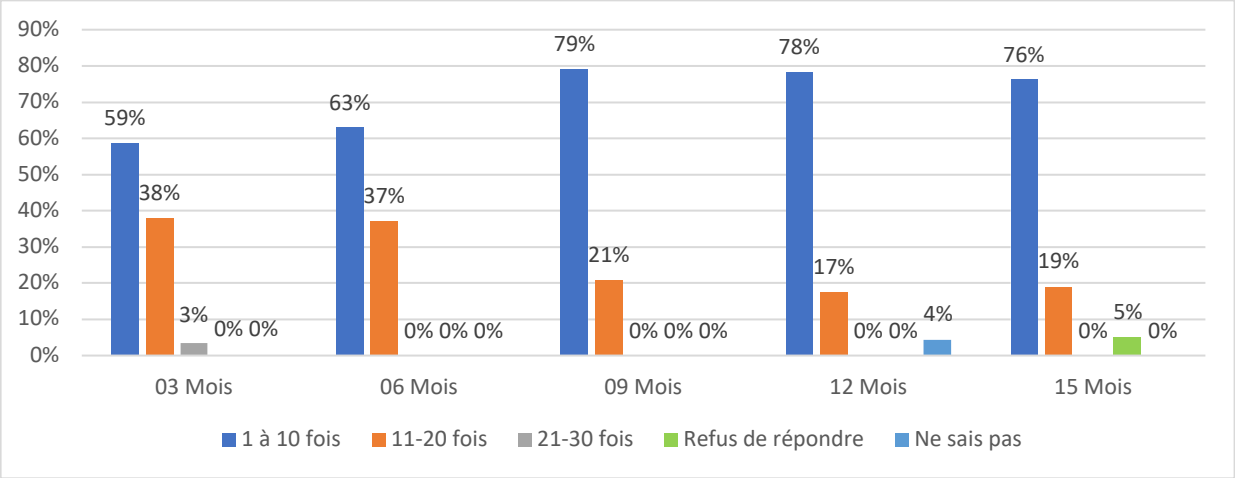

Le personnel du programme «Toits» assure une gestion des cas plus intensive au cours des six premiers mois suivant l'entrée des clients dans le programme.

Alors que l'interaction était centrée sur le fait que le participant soit confronté ou non à une crise immédiate ou un problème, ces contacts portaient généralement sur :

1. Santé mentale
2. Consommation de substances
3. Conflit interpersonnel
4. Logement et itinérance
5. Éducation / Emploi
6. Problèmes financiers / besoins de base (banque alimentaire, assistance sociale)
7. Éducation et emploi (dans une moindre mesure)

L'approche en matière de logement dans des sites dispersés présentait des difficultés particulières pour le personnel consistant à aider les participants à la gestion des invités, car la famille et les amis des participants les poussaient souvent à utiliser leur logement, ce qui entraînait l'instabilité du logement et, parfois, des expulsions.

Schéma 21 : Suivi - Situation actuelle du logement

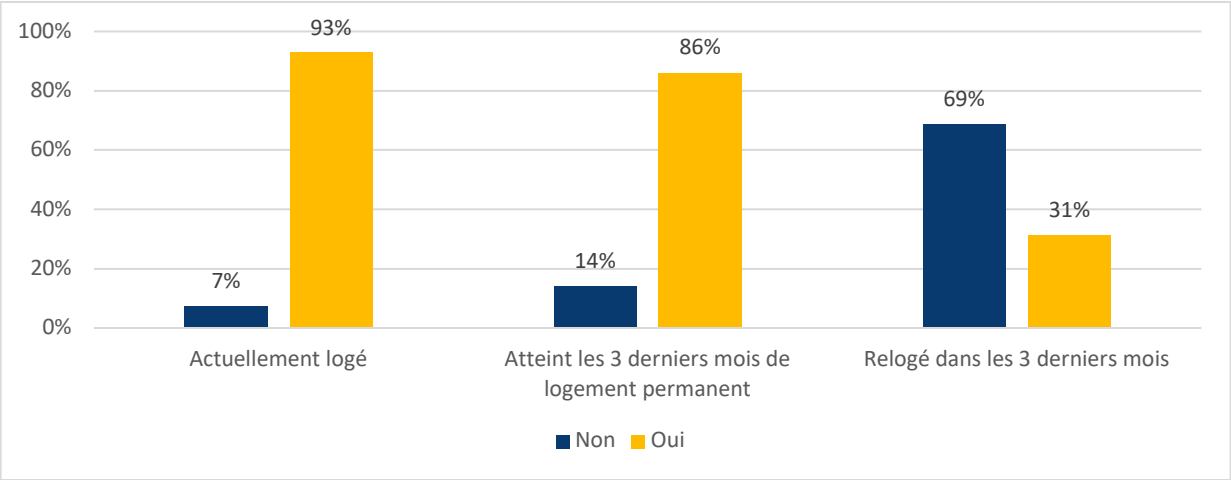

Trente et un pour cent (31%) des clients ont été relogés au moins une fois dans la période. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans l'analyse des données de l'évaluation du logement en annexe.

Trouver un logement convenable et abordable pour les jeunes était également un défi sur un marché locatif serré, en particulier pour les jeunes locataires.

Connecter les jeunes aux soutiens

Les employés décrivent leur approche de gestion de cas axée sur l'intégration des services. L'un des rôles clés du personnel consistait à mettre les participants en contact avec le soutien approprié, notamment le traitement de la toxicomanie, la probation, le soutien en santé mentale, l'emploi, l'éducation et l'aide au revenu. Ces services ont été négociés en fonction des objectifs et de l'état de préparation du participant, plutôt que requis pour la participation au programme.

Schéma 22 : Suivis - Cinq principaux besoins de base pour chaque trimestre

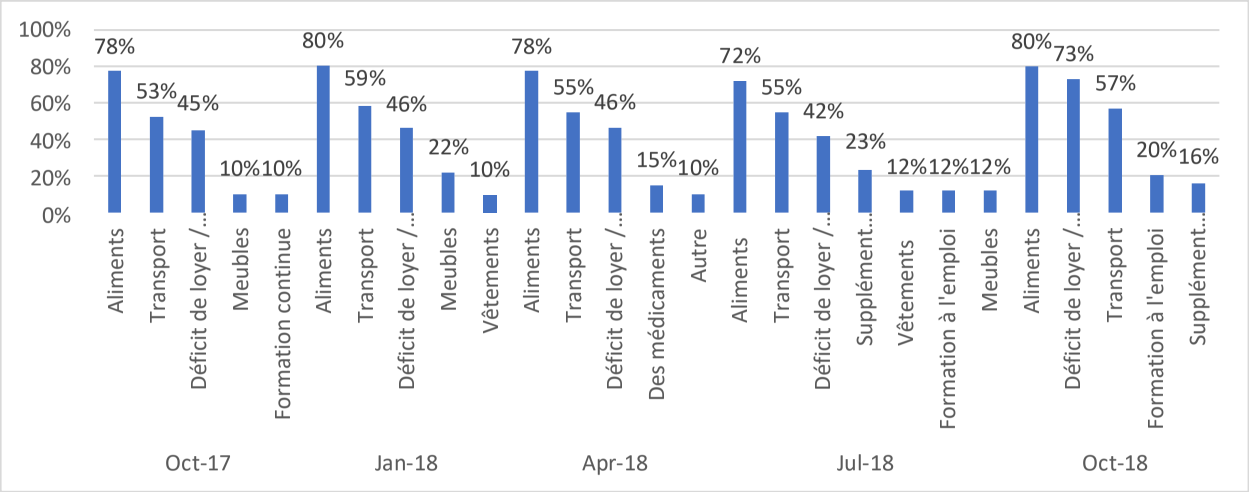

Les subventions à la nourriture, au transport et au loyer sont les trois principaux besoins de base de la plupart des clients chaque trimestre.

Schéma 23 : Suivis - Les 5 meilleurs services référents pour chaque trimestre

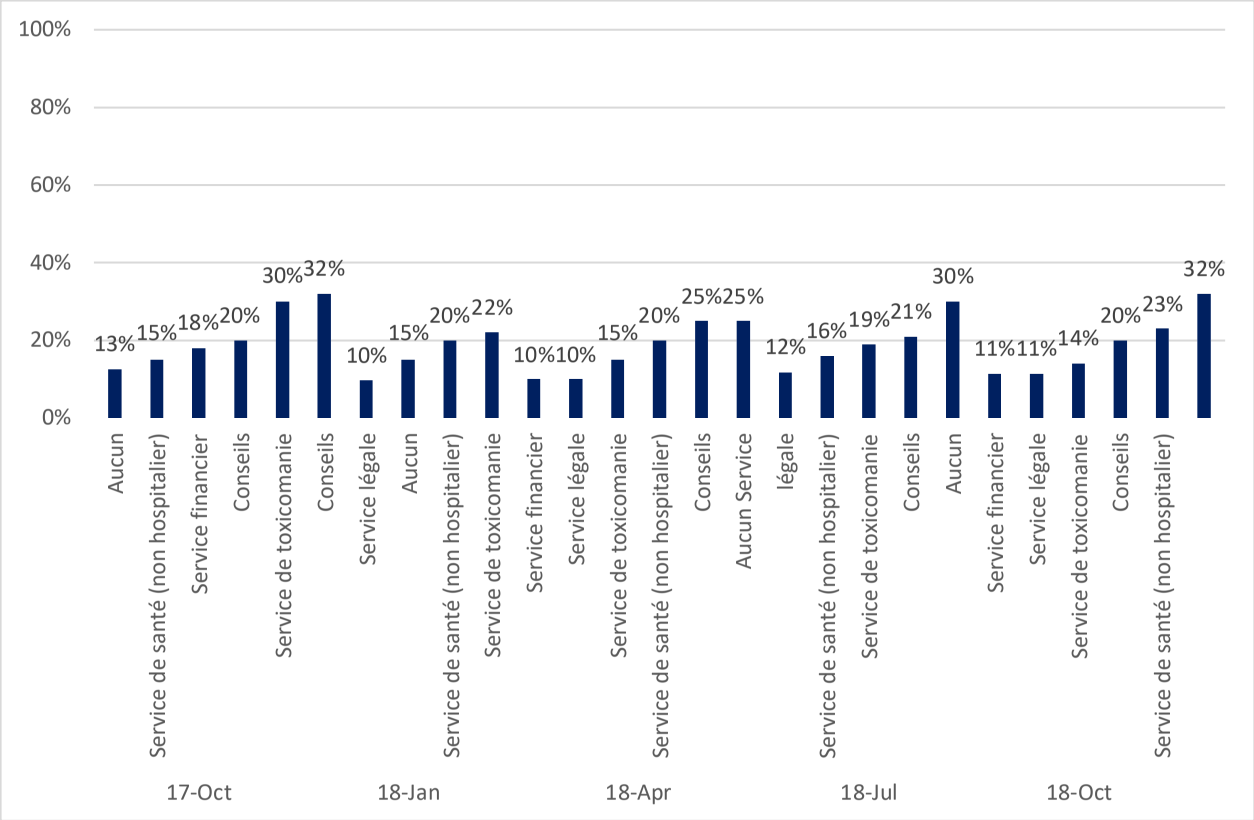

Les services de toxicomanie, les services de conseil et les services de santé constituent les principales références.

Pour le personnel de RFY, les recommandations de traitement appropriées incluent la culture, le genre, la religion, l'orientation sexuelle, les questions d'identité et de diversité, les préférences du client, la famille et les conditions de vie, les relations communautaires et l'accessibilité au traitement.

Bien que la réunification familiale ait été favorisée, les participants avaient souvent des relations familiales très tendues et étaient donc moins susceptibles que leurs homologues plus jeunes de se réunir. Au lieu de cela, la gestion de cas s'est concentrée sur le maintien de limites appropriées. Bien que certains participants puissent avoir des antécédents d'intervention auprès des enfants, le programme n'a pas identifié la coordination avec ce système comme un événement courant. La participation du système judiciaire était plutôt prépondérante, car les participants avaient besoin d'aide pour respecter les ordonnances de probation et pour traiter les mandats et les contraventions.

En ce qui concerne l'éducation, les participants âgés de plus de 18 ans avaient un objectif commun. La mise à niveau et la formation étaient plus courantes, tout comme la recherche d'un emploi. Le personnel a aidé les jeunes à trouver un emploi, à trouver des options de financement pour les étudiants ou divers programmes de formation en fonction des besoins et de l'intérêt des participants. Pour les moins de 18 ans, les enfants étaient encouragés à aller à l'école, mais il appartenait encore aux jeunes d'aller à l'école.

Schéma 24 : Suivis - Emploi rémunéré acquis au cours des trois derniers mois

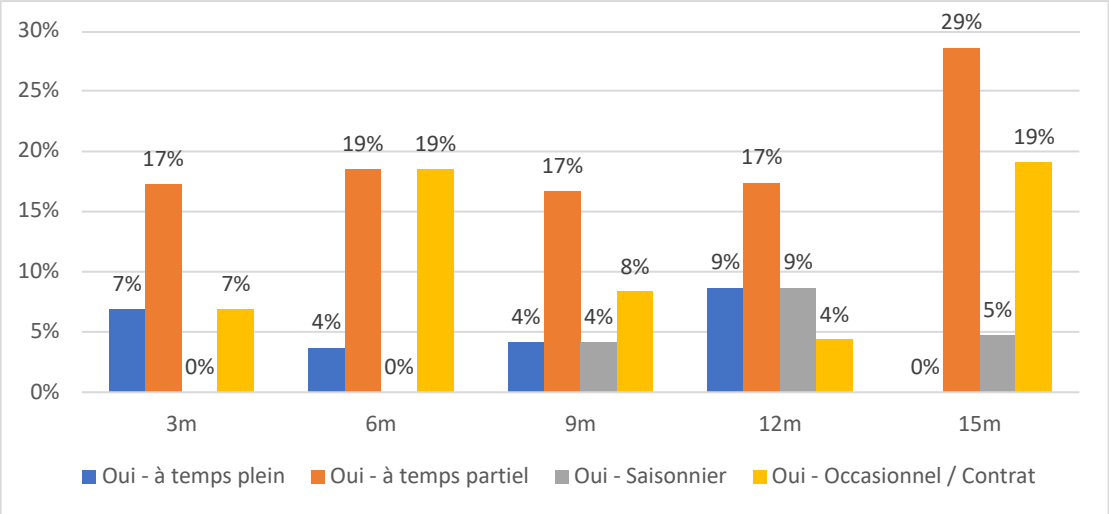

Plus les jeunes sont inscrits au programme, plus ils ont de chances de trouver un emploi : une proportion plus importante de clients à 12 et 15 mois ont occupé un emploi pendant une certaine période.

Schéma 25 : Suivi - Formation en cours

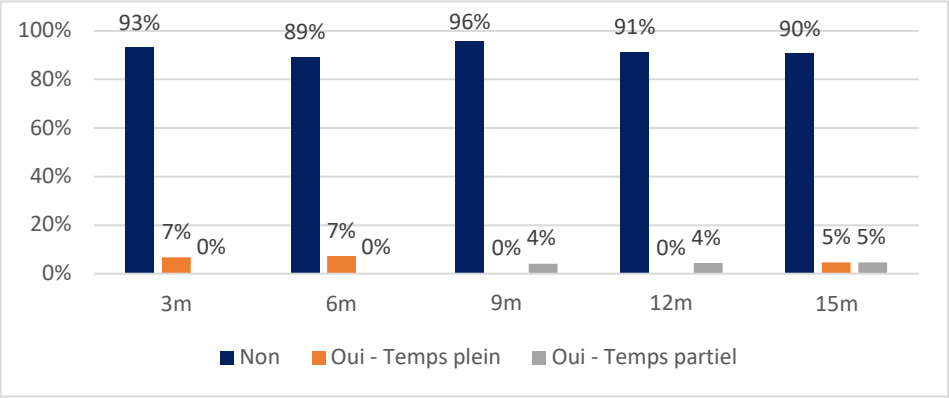

Peu importe la durée du programme, environ 5 à 10% des clients ont suivi une formation professionnelle au cours de cette période.

Schéma 26 : Suivis - Formation professionnelle des trois derniers mois

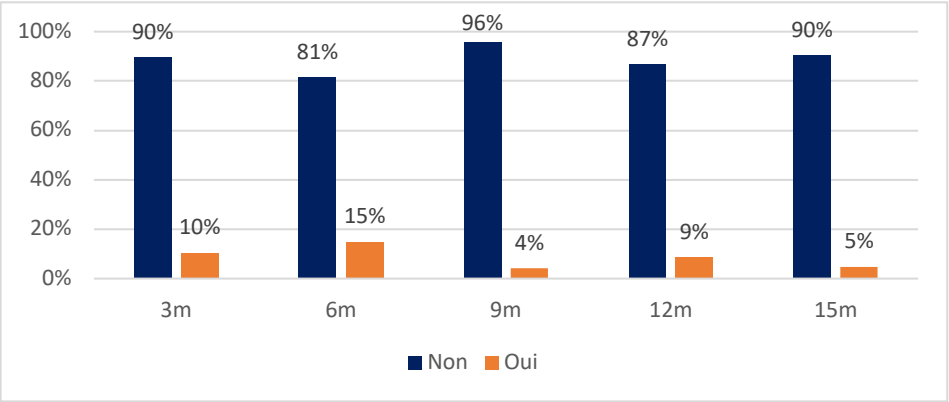

En lien avec la question similaire ci-dessus, environ 5 à 10% ont suivi une formation professionnelle au cours des trois derniers mois.

Schéma 27: Suivi - Programme d'éducation

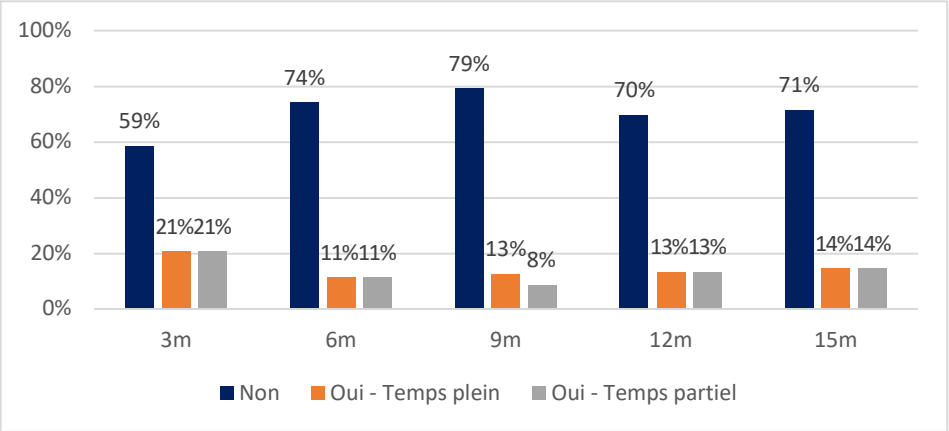

Près de 65% des clients participent à un programme d'éducation à temps plein ou à temps partiel dans les trois à six mois suivant le début du programme.

Participation sociale

Le pourcentage de clients ayant répondu «Oui» aux questions suivantes sur la participation sociale est affiché ci-dessous.

Schéma 28 : Suivi - «Oui» aux questions sur la participation sociale

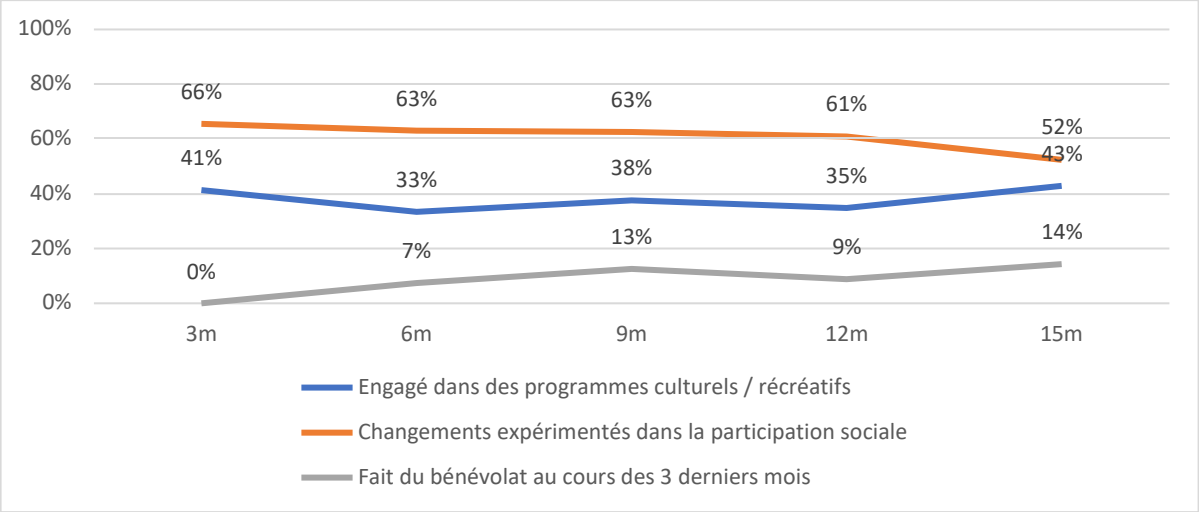

Les deux variables suivantes ne figurent pas encore dans les rapports ART :

- Avez-vous toujours participé à des activités significatives trois à quatre fois par semaine au cours des trois derniers mois?
- Avez-vous été connecté à des équipes de soutien au cours des trois derniers mois?

Soutien santé

Schéma 29: Suivi - État de santé physique continu

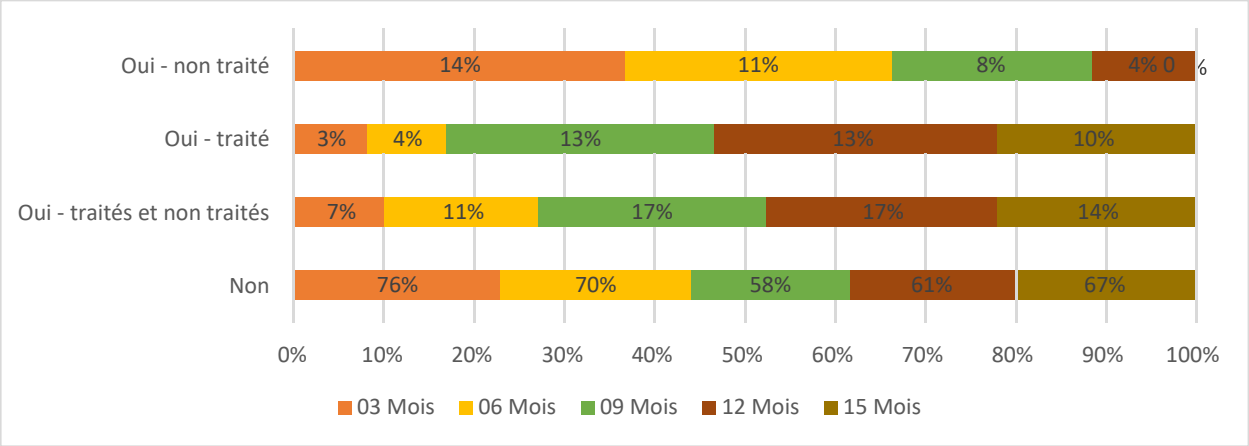

Une plus grande proportion de clients a des problèmes de santé physique non traités dans les six mois suivant le début du programme.

Schéma 30 : Suivi - État de santé mentale continu

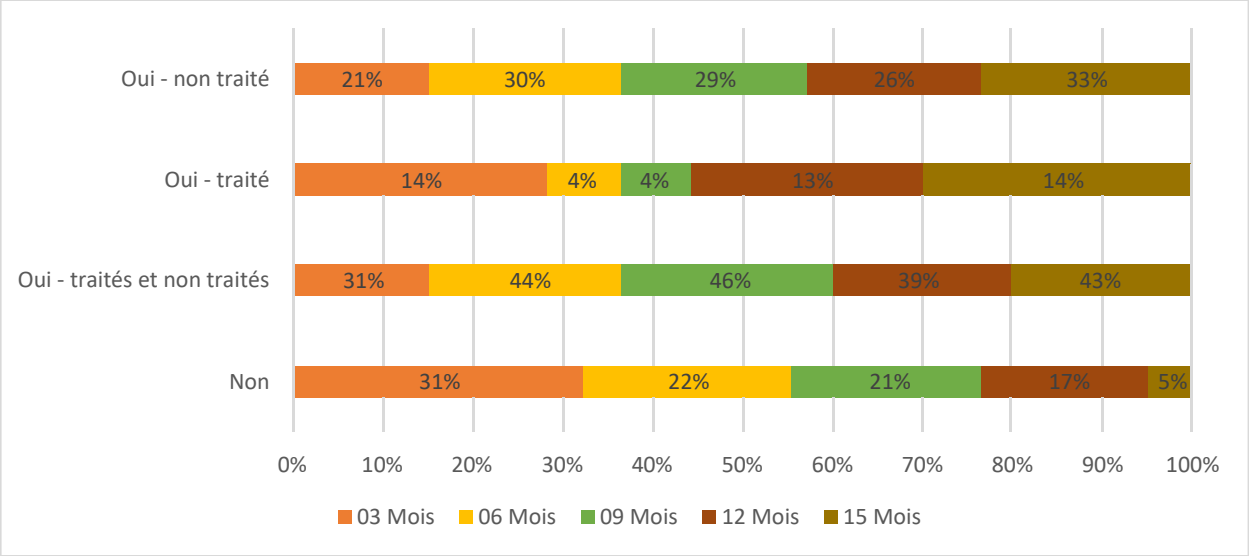

Plus de la moitié des clients admis au programme dans les six mois ont déclaré avoir des problèmes de santé mentale non traités dans les six mois précédents.

Un tiers (33%) des clients déclarent un problème de santé mentale non traité à 12 et 15 mois; prudence de la petite taille de l'échantillon ici.

Schéma 31 : Suivis - Problème de toxicomanie

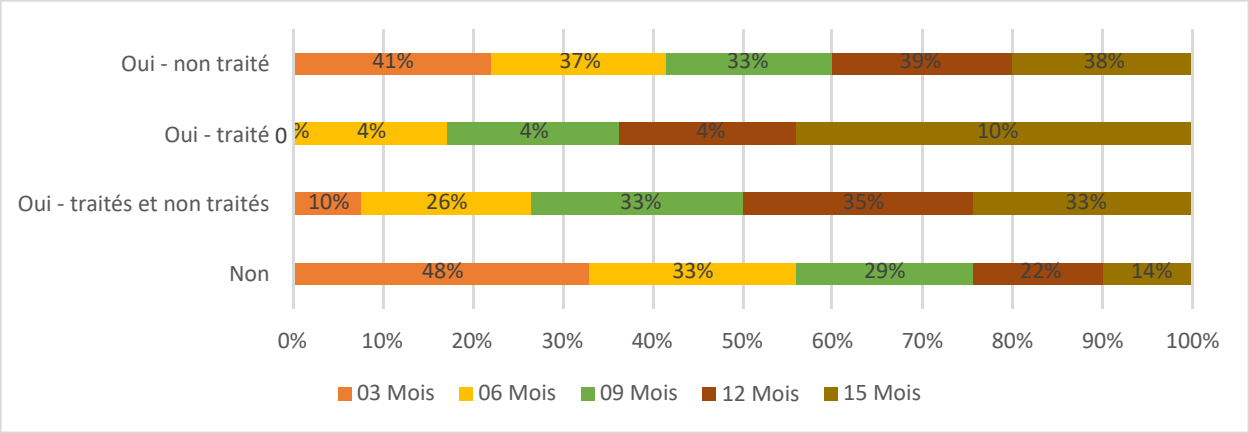

Environ 50% des clients ont signalé un problème de toxicomanie non traité dans les trois mois suivant leur participation au programme.

Près de 40% des clients déclarent avoir un problème de toxicomanie non traité à 12 et 15 mois. Attention de la petite taille de l'échantillon.

Analyse des résultats

Les suivis de « Logement d'abord » et les enquêtes de développement de la jeunesse peuvent être analysés pour aider à comprendre dans quelle mesure les activités du programme atteignent certains résultats à court et moyen termes.

Résultat à court terme : connecté aux supports

Client avec référence : La cible pour le client avec une référence à 30 jours est de 100%. Actuellement, la moyenne est d'environ 85% en utilisant le suivi de trois mois.[1]

Schéma 32 : Suivi de trois mois - Pas de référence

Suivi de trois mois	Service de référence = aucun	Total	Pourcent
Oct.–Déc. 2017	1	8	13%
Jan–Mars 2018	1	6	17%
Avr.–Juin 2018	0	4	0%
Juil.–Sept 2018	1	7	14%
Oct.–Déc. 2018	1	4	25%

[1] Le suivi HMIS commence à trois mois et non à 30 jours

Résultat à court et à moyen terme : développer la résilience

Systèmes de navigation : Données HMIS (implication du système de santé). La cible pour accéder aux services de santé à 30 jours est de 50%[2], et six mois, c'est 65%.

Il est difficile de relier «l'accès aux services de santé» (navigation dans la santé) du modèle logique du programme «Toits» au «nombre d'incidents» (implication dans la santé) dans les données HMIS. Une interprétation est présentée ci-dessous.

Schéma 33 : Moyenne de participation du système de santé (nombre de)

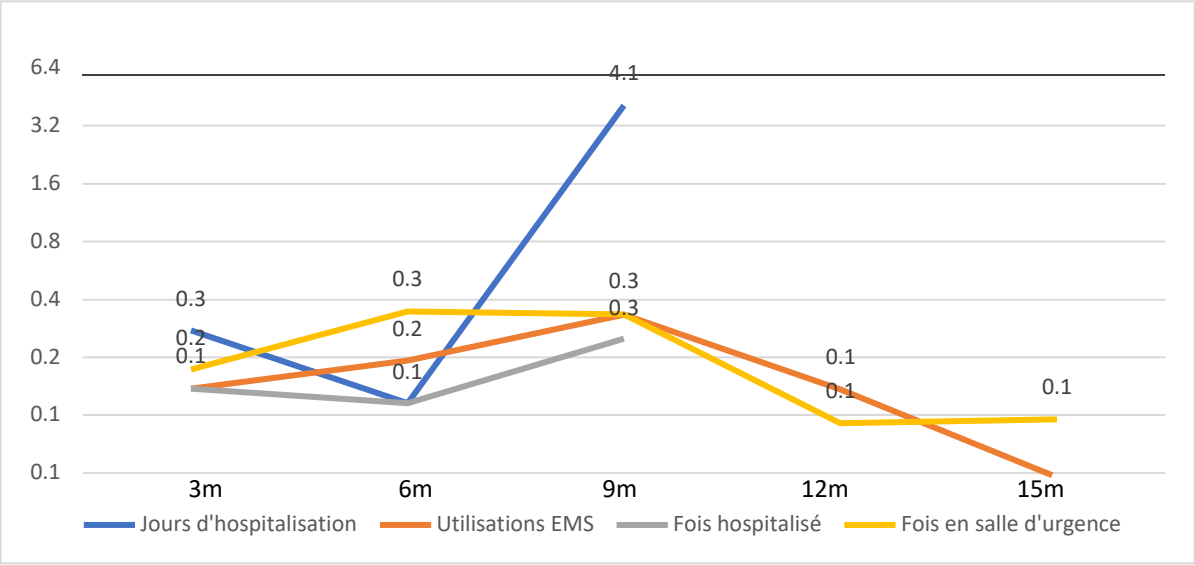

Plus les clients participent au programme, moins ils sont susceptibles d'être impliqués dans le système de santé. Les données de panel étant insuffisantes, les moyennes du «nombre de fois» indiqué par les clients pour la participation du système de santé à chaque évaluation sont présentées au schéma 30, ainsi que pour les pourcentages calculés à partir des fréquences de participation du système de santé au schéma 31.

[2] Le suivi HMIS commence à trois mois et non à 30 jours

Schéma 34 : Pourcentage

	Nombre	Admission	3m	6m	9m	12m	15m
Jours d'hospitalisation	0	63%	90%	92%	79%	100%	100%
	1 à 5	15%	10%	8%	13%	0%	0%
	6 à 10	7%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	15%	0%	0%	8%	0%	0%
Nombre de fois hospitalisé	0	59%	90%	92%	79%	100%	95%
	1 à 5	37%	10%	8%	21%	0%	5%
	6 à 10	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Utilisations SMU	0	63%	90%	81%	75%	91%	95%
	1 à 5	33%	10%	19%	25%	9%	5%
	6 à 10	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Temps à la salle d'urgence	0	48%	86%	69%	71%	95%	90%
	1 à 5	37%	14%	31%	29%	5%	10%
	6 à 10	15%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Les faibles taux signalés sont à noter pour le personnel du programme qui indique que les incidents enregistrés ne reflètent pas les rapports des clients, compte tenu de la forte utilisation du système de santé à Windsor. Peut-être que le rappel aux jeunes au moment du rapport en est la raison.

Nous ne pouvons pas comparer les évaluations longitudinalement; Cependant, plus le vert est sombre, plus la proportion de clients avec zéro incident de participation au système de santé est élevée au moment de l'évaluation.

Systèmes de navigation : Données HMIS (implication du système judiciaire). La cible pour régler les problèmes de justice à 30 jours est de 50%[3], et six mois, c'est 65%.

Il est difficile de faire le lien entre le modèle logique «Toits» du programme «Toits» et «le nombre d'incidents» (implication de la justice) dans les données du système HMIS. Une interprétation est présentée ci-dessous.

3 Le suivi HMIS commence à trois mois et non à 30 jours

Schéma 35 : Moyenne d'implication du système judiciaire (nombre de)

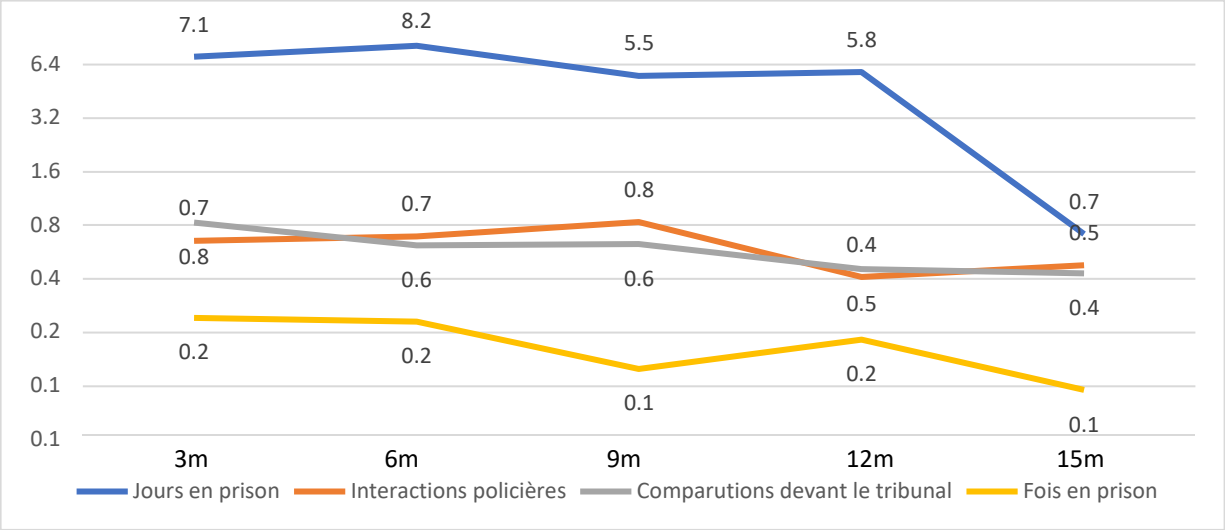

De même, le nombre insuffisant de données de panel signifie que la moyenne du «nombre de fois» indiqué par les clients pour la participation du système juridique à chaque évaluation est présentée au schéma 35, ainsi que pour les pourcentages calculés à partir des fréquences de participation du système juridique des clients au schéma 36.

Schéma 36 : Pourcentage d'implication du système juridique à l'évaluation initiale, à 3, 6, 9, 12 et 15 mois.

	Nombre	Admission	3m	6m	9m	12m	15m
Jours de prison	0	74%	83%	81%	88%	82%	90%
	1 à 5	11%	0%	8%	0%	5%	5%
	6 à 10	0%	3%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	15%	14%	12%	13%	14%	5%
Nombre de fois en prison	0	74%	83%	81%	88%	82%	90%
	1 à 5	26%	17%	19%	13%	18%	10%
	6 à 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Interactions policières	0	48%	69%	62%	54%	73%	71%
	1 à 5	37%	31%	38%	46%	27%	29%
	6 à 10	4%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	11%	0%	0%	0%	0%	0%
Comparutions devant le tribunal	0	56%	69%	62%	54%	68%	67%
	1 à 5	41%	31%	38%	46%	32%	33%
	6 à 10	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Plus de 10	4%	0%	0%	0%	0%	0%

Encore une fois, bien que nous ne puissions pas comparer les évaluations longitudinalement, plus le vert est sombre, plus la proportion de clients n'ayant aucun incident de participation du système judiciaire à cette évaluation mensuelle spécifique est élevée.

« Deep Dive » (Séance approfondie) : Réduction des systèmes publics pour 8 clients

Données de panel pour huit clients : évaluations d'admission, trois, six, neuf mois, saisies dans les délais. Soyez prudent lorsque vous interprétez les tableaux suivants.

Schéma 37 : Implication du système juridique

	Nombre moyen de jours en prison	Nombre de fois en prison	Interactions policières moyennes	Comparutions moyennes devant les tribunaux
Admission	46.5	0.5	6.0	2.0
3m	8.8	0.3	0.8	1.1
% de changement à 3 mois	Diminution de 81%	Diminution de 50%	Diminution de 88%	Diminution de 44%
6m	18.9	0.4	1.4	0.9
% de changement à 3 mois	Diminution de 116%	Diminution de 50%	Diminution de 83%	Diminution de 22%
9m	11.3	0.1	1.5	0.5
% de changement à 3 mois	Diminution de 40%	Diminution de 67%	Diminution de 9%	Diminution de 43%
Réduction moyenne tous les 3 mois sur 4 évaluations	Diminution de 2%	Diminution de 22%	Diminution de 2%	Diminution de 36%

Schéma 38: Implication du système de santé

	Nombre moyen de jours d'hospitalisation	Nombre moyen de fois hospitalisé	Utilisations SMU moyennes	Temps moyen à l'ER
Admission	13.0	1.5	2.4	3.0
3m	0.0	0.0	0.1	0.0
% de changement à 3 mois	Diminution de 100%	Diminution de 100%	Diminution de 95%	Diminution de 100%
6m	0.1	0.1	0.3	0.5
% de changement à 3 mois	stable	stable	Diminution de 100%	stable
9m	0.1	0.1	0.3	0.3
% de changement à 3 mois	stable	stable	stable	Diminution de 50%
Réduction moyenne tous les 3 mois sur 4 évaluations	Diminution de 33%	Diminution de 33%	Diminution de 2%	Diminution de 50%

Résultat à moyen terme : développement de la clientèle

Revenu : Données HMIS. La cible pour les clients ayant une source de revenu à six mois est de 70%. Actuellement, la moyenne est d'environ 75%.

Schéma 39 : Suivi du revenu

Suivi de 6 mois	Source de revenu = Aucune	Total	Pourcent
Oct.–Déc. 2017	0	3	0%
Janv.–Mars 2018	2	7	29%
Avr.–Juin 2018	2	6	33%
Juil.–Sept 2018	2	4	50%
Oct.–Déc. 2018	1	7	14%

La cible pour les clients ayant une source de revenu « finale » est de 70%. Actuellement, la moyenne à la sortie est de 31%, avec 6% supplémentaires inconnus.

Schéma 40 : Revenu à la sortie

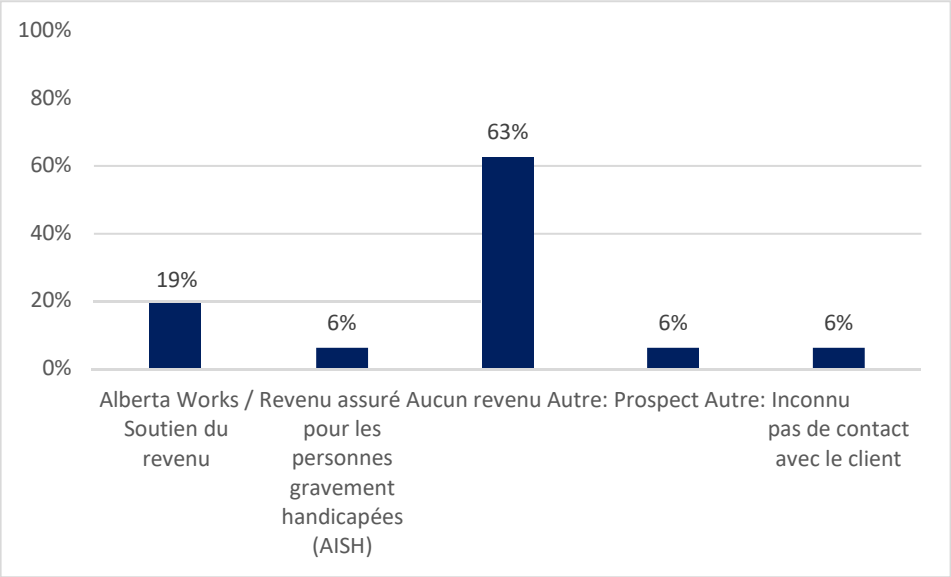

Seize jeunes ont rempli l'évaluation de sortie sur le revenu au cours de la période. Une enquête plus approfondie sur le pourcentage élevé de clients quittant le programme sans revenu est nécessaire. Cela est confirmé par le personnel qui note que, même si les jeunes ont obtenu leur diplôme, cela ne signifie pas qu'ils n'ont plus besoin de l'aide au revenu.

<u>Réduction de l'acuité : données HMIS - SPDAT</u>

L'outil d'aide à la décision en matière de priorité de service (SPDAT) a été développé en tant qu'outil d'évaluation pour les travailleurs de première ligne, travaillant dans des agences ,travaillant elles-mêmes avec des clients sans-abri afin de déterminer en priorité lequel de ces clients devrait recevoir de l'aide en premier. Il s'agit d'une évaluation approfondie qui repose sur la capacité de l'évaluateur à interpréter les réponses et à corroborer celles-ci avec des preuves.

Le personnel «Toits» utilise le SPDAT v 4 pour les jeunes. Ce SPDAT est conçu pour :

Aidez à prioriser quel jeune devrait recevoir quel type d'intervention d'aide au logement et à déterminer l'intensité des services de gestion de cas :

- Donner la priorité à la séquence de jeunes recevant ces services
- Aidez à prioriser le temps et les ressources des travailleurs de première ligne
- Permettre aux chefs d'équipe et aux superviseurs de programme de mieux faire correspondre les besoins des clients aux forces des travailleurs de première ligne spécifiques de leur équipe.
- Aider les chefs d'équipe et les superviseurs de programme à soutenir les travailleurs de première ligne et à établir les priorités de service de leur équipe.
- Fournir de l'aide pour la planification des cas et encourager la réflexion sur la hiérarchisation des différents éléments d'un plan.
- Suivre la profondeur des besoins et les réponses du service aux clients au fil du temps

La cible pour les jeunes ayant une acuité réduite à six mois est de 90%. Actuellement, la moyenne à six mois est de 83%.

Vingt-six jeunes ont complété un SPDAT sur les inscriptions au cours de cette période. Le schéma 41 présente les moyennes des plaies totales reçues par les jeunes lors de chaque évaluation.

Schéma 41 : SPDAT des jeunes - Moyenne totale des scores

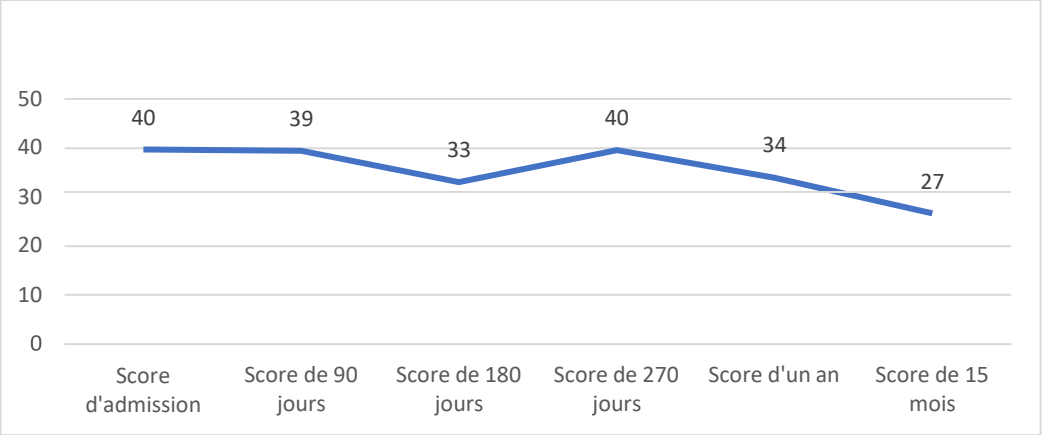

Plage de scores SPDAT à l'entrée :

- Acuité la plus faible 0–3 : Aucune
- Acuité modérée 4–7 : un jeune
- Acuité haute 8+ : 24 jeunes

Les données de panel sont disponibles pour six jeunes à la fin du semestre. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats.

Schéma 42 : Changement de score total SPDAT - Admission et 180 jours

Domaine	Jeune	Pourcentage
Score global SPDAT (augmentation)	1 client	17%
Score global SPDAT (diminution)	5 clients	83%
Total	6 clients	100%

L'accent doit être mis sur l'analyse individuelle des scores SPDAT des clients : les jeunes les plus hauts sont plus susceptibles de retourner à l'itinérance, aussi le personnel du programme «Toits» est encouragé à suivre de près les changements de scores SPDAT individuels.

Le logement avec services de soutien semble être un modèle très efficace pour les jeunes, même avec des scores SPDAT élevés, six jeunes ayant obtenu un score supérieur à 12 ans ont été logés de manière stable dans le programme «Toits» après 18 mois.

Deux jeunes ont obtenu leur diplôme SPDAT après avoir obtenu un score compris entre zéro et trois. En règle générale, les jeunes qui obtiennent un score inférieur à quatre se résolvent d'eux-mêmes ou rentrent chez eux. La réunification familiale et les autres services de gestion de cas semblent suffisants pour de nombreuses personnes.[4]

Résultat à court terme : Engagement accru

Les jeunes ont un sentiment d'appartenance : La cible pour les clients avec une augmentation de l'appartenance à 30 jours est de 70%. Les données d'une enquête sur le développement des jeunes donnent un aperçu de l'appartenance.

Cercle de courage

Le Cercle du courage est un modèle de développement positif des jeunes fondé sur le principe universel selon lequel, pour être en bonne santé émotionnelle, tous les jeunes ont besoin d'un sentiment d'appartenance, de maîtrise, d'indépendance et de générosité.

Trente-trois jeunes ont rempli une première évaluation du cercle de courage au cours de cette période. Le score moyen a été calculé pour chaque domaine.

[4] Rice, E. 2016. Relier les outils d'évaluation au logement et aux résultats pour les jeunes. Source : https ://www.cais.usc.edu/wp-content/uploads/2018/02/Rice-Assessments-and-Outcomes.pdf

Schéma 43 : Cercle de courage - Évaluation initiale (tous les jeunes)

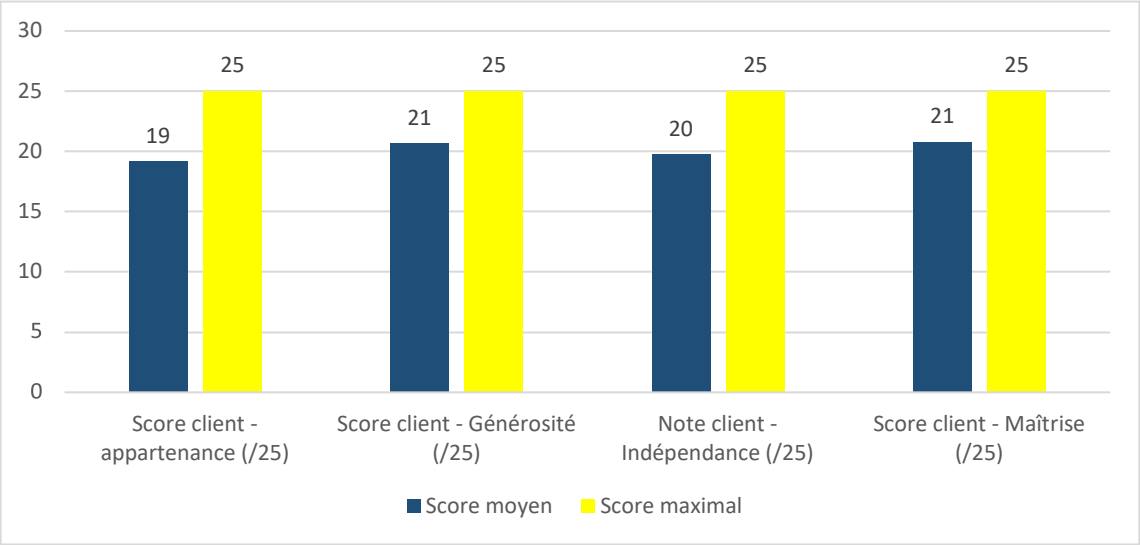

Dix jeunes ont également terminé une évaluation de suivi du Cercle de courage. Les scores moyens des évaluations initiales et de l'évaluation de suivi peuvent être comparés. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats.

Schéma 44 : Cercle de courage - Jeunes avec une évaluation de suivi

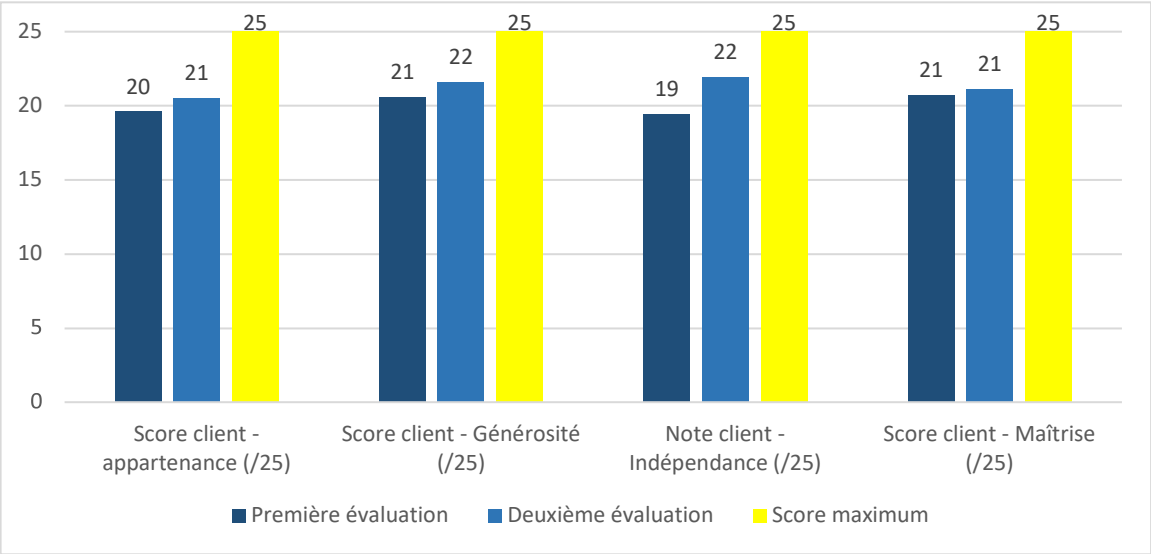

En moyenne, dans tous les domaines : appartenance, générosité, indépendance et maîtrise, les scores des jeunes ont augmenté au fil du temps.

Une enquête plus poussée sur le domaine d'appartenance révèle une augmentation de 50% chez les jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation correspondante.

Schéma 45 : Changement de score appartenant

Domaine	Jeune	Pourcentage
Appartenance (augmentation)	5 clients	50%
Appartenance (diminution)	5 clients	50%
Total	10 clients	100%

Résultat à court terme : Augmentation des habiletés de vie autonome (ILS)

Rapport de la jeunesse sur le développement des ILS : La cible pour les jeunes avec ILS à 30 jours est de 60%. Les données d'une enquête sur le développement de la jeunesse donnent un aperçu de l'indépendance.

Qualité de vie

Vingt-six jeunes ont rempli l'évaluation de la qualité de vie : niveau de référence. Le score moyen a été calculé pour chaque domaine.

Schéma 46 : Qualité de vie - Évaluation initiale (tous les jeunes)

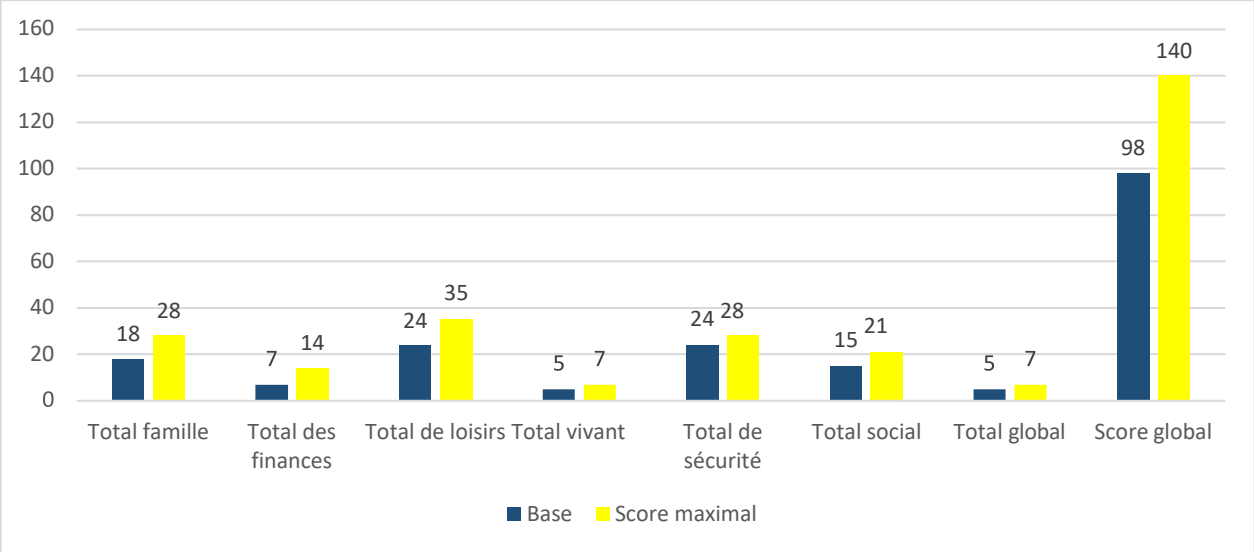

La famille, les finances et les loisirs ont obtenu le score moyen le plus bas par rapport au score maximum.

Onze jeunes ont terminé une évaluation de suivi de la qualité de vie : 30 jours, trois mois et six mois[5] qui pourrait être jumelé à une évaluation de base. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats.

[5] Les suivis ont été regroupés en raison de la petite taille de l'échantillon.

Schéma 47 : Niveau de référence de la qualité de vie et suivis au cours d'une période de six mois

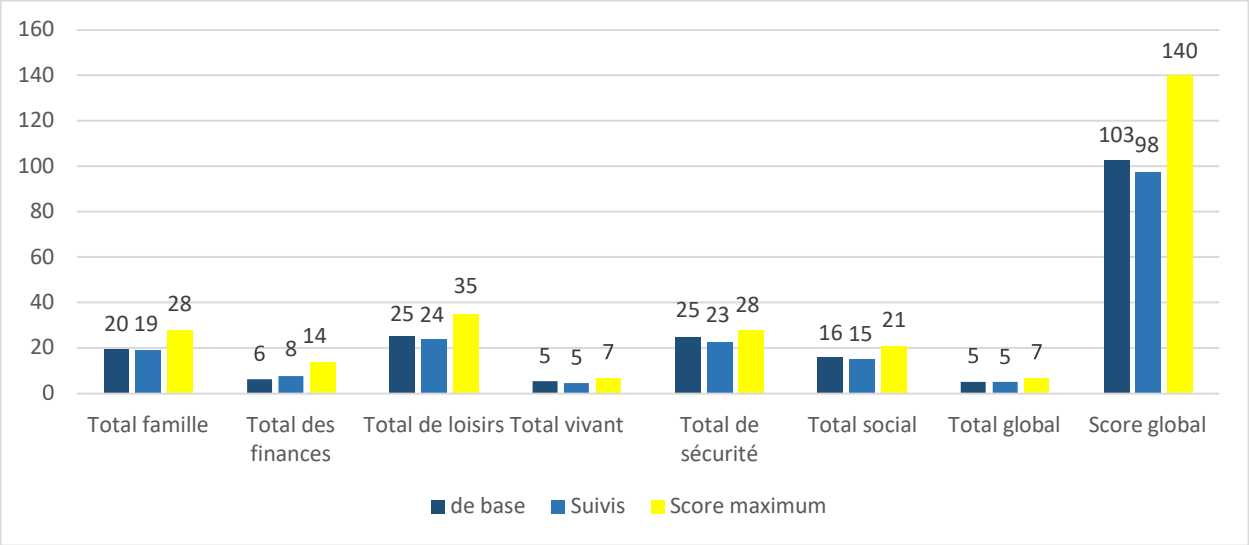

Les scores moyens des évaluations initiales et de l'évaluation de suivi peuvent être comparés. En moyenne, le domaine Finances a augmenté pour les clients au cours des six premiers mois du programme et le niveau de vie est resté stable. La famille, les loisirs, la sécurité et les domaines sociaux ont légèrement diminué.

Une enquête plus approfondie dans les domaines des finances et du niveau de vie révèle une augmentation de 55% chez les jeunes avec des évaluations correspondantes pour les premiers et une augmentation de 36% pour les derniers.

Schéma 48 : Changement de score ILS (Finances et Niveau de vie)

Domaine	Jeune	Pourcentage	Domaine	Jeune	Pourcentage
Finances (augmentation ou stable)	6 clients	55%	**Niveau de vie (augmenter ou stable)**	4 clients	36%
Finances (diminution)	5 clients	45%	**Niveau de vie (augmentation)**	7 clients	64%
Total	11 clients	100%	**Total**	11 clients	100%

Des analyses de données supplémentaires sont présentées dans l'annexe de ce rapport couvrant les évaluations suivantes :

1. Évaluation de sortie
2. Évaluation du logement
3. SPDAT

Les graphiques et les tableaux croisés récapitulent d'autres éléments de données ne relevant pas du modèle logique du programme «Toits».

Résultats d'évaluation

Cette section résume les résultats de l'évaluation, à la fois des analyses qualitatives et quantitatives.

Zones de force

- **Répondre aux besoins fondamentaux et à la sécurité.** Le programme offre aux jeunes les plus complexes un lieu sûr où répondre à leurs besoins fondamentaux.

- **Réduction axée sur le client / les préjudices.** Le programme est axé sur le client et suit une approche « Logement d'abord « et réduction des préjudices qui vise les jeunes là où ils se trouvent.

- **Rentabilité.** Soutenir 50 jeunes en tout temps, avec un budget d'environ 42 000 $ par programme, est globalement un meilleur investissement que de garder les jeunes dans des refuges / systèmes d'urgence.

- **Logements localisés et dispersés.** L'approche Centre & Antennes en matière de logement s'est avérée bénéfique pour les jeunes qui sont en mesure de s'y installer et de s'en sortir, selon les circonstances.

- **Foyer supports**. Le bâtisseur de communauté, le conseiller à l'emploi et l'infirmière enseignante ont ajouté une valeur considérable pour aider les jeunes, en particulier en ce qui concerne leurs besoins de santé immédiats, leur préparation à l'emploi et l'amélioration d'activités significatives au quotidien.

- **Soutien par les pairs.** Le programme a encouragé le soutien par les pairs, notamment un groupe de jeunes sur la réduction des préjudices travaillant avec l'infirmière sur des problèmes de toxicomanie, de santé mentale et de santé physique.

- **Personnel de soutien axé sur les relations.** Les jeunes ont apprécié l'approche sans jugement du personnel et ont estimé qu'ils étaient pris en charge et écoutés. Le personnel ayant une expérience vécue a également apporté une optique importante à cette approche.

- **Approche d'évaluation développementale.** Faire en sorte que l'évaluateur travaille de manière appropriée avec le personnel tout au long du projet pilote a intégré la volonté continue d'apprentissage et d'amélioration.

Zones d'amélioration

Besoins de santé non satisfaits

Au cours du programme, le personnel et les actionnaires externes, ainsi que les jeunes, ont identifié des obstacles systémiques et organisationnels contribuant à l'itinérance des jeunes. Les personnes interrogées ont souligné que, tout en appréciant le soutien du programme, celui-ci avait des **limites**. Les membres du personnel ont également fait écho à cette frustration et se sont heurtés à divers obstacles internes et externes au système et aux programmes rendant difficile le soutien des participants. Ils ont découvert qu'en étant conscients de ces limites avec les jeunes et les soutiens naturels, on pouvait gérer les attentes.

Les jeunes ont souligné que le soutien du Foyer était extrêmement utile, voire essentiel pour assurer leur sécurité. L'un d'eux a souligné avec force : «*si ce n'était pas pour cet endroit, je serais mort*» (personne interviewée 11). Ce sentiment que le programme était essentiel en tant que filet de sécurité ultime était un thème majeur dans les rapports sur la jeunesse et les groupes de discussion du personnel.

À long terme, il subsiste des obstacles au logement, à la santé mentale et au revenu avec lesquels les jeunes ont encore des difficultés. Les jeunes et le personnel ont noté que le «système» avait échoué à plusieurs reprises- et même si le programme était très important, il n'a pas permis de résoudre les lacunes persistantes en matière de soutien pour les clients complexes.

Un problème clé du programme identifié par les participants et le personnel était la limite de l'impact du soutien compte tenu des problèmes de systèmes plus vastes. En particulier pour les jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, «*ce n'est pas qu'ils sont psychiatres, ils peuvent m'aider pour les bases, mais ce ne sont pas des médecins*» (personne interviewée 14).

L'infirmière enseignante était un atout majeur signalé par le personnel et les jeunes; elle a dirigé le travail de soutien par les pairs et de formation du personnel, ainsi que l'éducation en matière de santé publique à domicile et pour les logements dispersés. Son expertise «met le jeu à notre portée pour tous», comme le note un membre du personnel, en ce qui concerne la réduction des préjudices, mais son rôle était limité et elle était incapable de pratiquer la profession d'infirmière - bien que d'importantes possibilités lui soient offertes.

Tensions internes et durabilité

Le personnel et les jeunes ont constaté des tensions persistantes en ce qui concerne le mouvement en faveur de la réduction des préjudices. Ce changement a été introduit au cours des deux dernières années et les tensions sur les attentes du personnel et des jeunes concernant les comportements et la consommation de drogue, la participation aux activités domestiques et l'emploi / l'éducation reflètent une différence sous-jacente plus grande dans les approches de service et les philosophies internes qui doivent être abordées pour que le programme continue à mûrir.

Il ne fait aucun doute que le programme a permis de créer un terrain d'essai important pour le soutien du Foyer dans la pratique. Les jeunes desservis ont constamment déclaré les avantages reçus. Pourtant, en tant que projet pilote unique d'une durée de 13 mois, les impacts sont limités. Les investisseurs devraient examiner avec soin les considérations futures relatives à la mise en place d'une telle initiative indiquant clairement un soutien à long terme.

À l'heure actuelle, les éléments du programme Foyer ont été supprimés et aucune indication d'un financement futur n'a été communiquée, malgré les résultats positifs du projet pilote.

Équilibrer la réduction des préjudices

Les jeunes et le personnel ont tous deux noté que réduire les préjudices avait créé certaines tensions dans le programme. En particulier, le personnel a identifié le besoin de clarifier la manière de communiquer les règles relatives à la consommation de substances psychoactives, aux comportements difficiles et aux responsabilités des résidents.

La participation aux activités du programme, la réalisation d'objectifs, etc. ont été jugées difficiles à faire progresser si les jeunes n'étaient pas intéressés. Certains membres du personnel en première ligne ont donc le sentiment d'être «des baby-sitters glorifiés». Pendant qu'ils «les gardaient en vie, je me demande ce qui se passera lorsqu'ils partiront à l'âge de 24 ans; ils ne sont pas prêts affronter le monde réel ».

Ce sentiment a été exprimé par des jeunes qui ont perçu le personnel comme étant compréhensif, mais ayant également du mal à les amener à résoudre les problèmes sous-jacents et à faire avancer leurs vies. En raison de son engagement en faveur de la réduction des préjudices, le personnel a eu du mal à motiver les jeunes, en particulier ceux qui consomment activement des substances.

Les décisions concernant les comportements difficiles ou les règles de la maison sembleraient également floues, créant des tensions entre le personnel et les jeunes, parmi le personnel et parmi les jeunes. Plusieurs membres du personnel ont confié qu'ils étaient dépassés par la situation et que si les jeunes n'aimaient pas les décisions du personnel, ils les contournaient avec la direction. Cela a ensuite contribué à ce que les membres du personnel ne se sentent pas respectés par les jeunes et compromettent leur capacité à les engager dans la réalisation d'objectifs.

Supports de première ligne

Les membres du personnel et les jeunes ont indiqué qu'ils avaient de la difficulté à servir les clients ayant des besoins complexes et qu'il leur fallait une formation supplémentaire et un renforcement de leurs capacités pour surmonter les obstacles à la mobilisation et à la motivation dans un contexte de réduction des préjudices.

Le personnel a également signalé être en sous-effectif et devoir remplir des quarts de nuit et des heures

de garde en raison de pénuries. Certains ont admis être épuisés et avoir été victimes de surdoses et de comportements autodestructeurs chez les jeunes. La rétention du personnel est apparue comme un défi majeur qui n'a pas été confié au programme «Toits» et qui a ajouté une autre dimension et, du point de vue des jeunes, à un sentiment d'instabilité chez ceux qui les soutenaient.

Ils ont noté qu'ils avaient de solides membres d'équipe, des chefs d'équipe et des cadres, mais qu'ils avaient besoin de soutien pour devenir plus efficaces avec les jeunes. Il est intéressant de considérer que les jeunes ont noté que le personnel avait besoin de plus de soutien pour être efficace et d'une formation lui permettant de les motiver… *Je ne sais pas comment, c'est leur travail, pas le mien*! »- a noté une personne interrogée.

Plan de sécurité

Comme nous l'avons noté, la complexité des clients entraîne l'émergence d'activités criminelles, de consommation de drogues et de conflits à la maison. Cependant, les employés ont déclaré n'avoir qu'un seul employé du jour au lendemain et s'inquiétaient parfois de leur propre sécurité et de celle des jeunes. *Que dois-je faire si l'un d'entre eux souffre d'une surdose en haut et qu'un autre passe me voir au bureau?* Il est important de noter que le modèle ayant un seul membre du personnel était axé sur les besoins des investisseurs et devrait être réexaminé à la lumière des nouveaux types de drogues utilisées (méthamphétamine, opioïdes); Cela n'a peut-être été pris en considération que plus récemment du point de vue de la sécurité.

Activités quotidiennes

Alors que certains jeunes étaient très actifs à l'école et au travail ou avec leurs groupes de pairs, d'autres «ne font pratiquement rien de la journée» (personne interrogée 5), et s'appuient également sur un groupe de pairs qui s'occupe principalement de consommation de drogues. Le besoin d'activités significatives et engageantes pour ces jeunes est une lutte. Ce n'est pas par manque d'effort de la part du personnel. Cependant, des supports et une formation supplémentaire pourraient être utiles pour identifier d'autres types d'options permettant de faire participer les consommateurs de drogue actifs sans compromettre le modèle de réduction des préjudices.

Certains jeunes ont suggéré d'ajouter d'autres activités à la maison, telles que des jeux de société, des séances de cuisine, des fournitures artistiques et un accès Internet, comme options supplémentaires. Aider les jeunes à créer de meilleurs liens de soutien naturel a également été noté avec des pairs positifs et des relations familiales saines.

Principales leçons apprises :

- Les obstacles du système que le programme est incapable de résoudre limitent sa capacité à répondre aux besoins des participants. En particulier, les participants et le personnel signalent régulièrement que les aides à la santé mentale et à la toxicomanie sont des besoins non satisfaits.

- La mobilisation d’équipes de soutien positifs nécessite un renforcement accru des capacités du personnel.
- Le personnel du programme a besoin d'un soutien et d'une formation supplémentaires de la part de la direction pour déterminer la meilleure marche à suivre, en équilibrant la réduction des préjudices ainsi que les conséquences naturelles pour les jeunes.
- Les limites de l’efficacité du programme sont en grande partie liées à des obstacles et des limitations plus larges liés au système de services, notamment en ce qui concerne l’aide au niveau de la santé et du logement à long terme.

Recommandations

Niveau du programme

1. **Des efforts sont en place pour mobiliser les ressources appropriées pour soutenir les jeunes complexes ayant d'importants besoins en matière de santé et de sécurité.**

   Étant donné la complexité des besoins des jeunes, une relation claire avec les services de santé de l'Alberta devrait être en place. L'infirmière enseignante était un élément essentiel du programme qui devait être maintenu et amélioré. Un financement pour les Services de santé de l'Alberta (AHS) ou Santé de l'Alberta pourrait être recherché, ou un arrangement avec AHS pour fournir des supports sur site peut être envisagé.

   Du point de vue de la sécurité, la présence d'un seul membre du personnel pendant la nuit est problématique. Les bailleurs de fonds devraient explorer ce défi avec le programme et ajouter des ressources pour garantir que les besoins en matière de sécurité des jeunes et du personnel soient abordés.

2. **Soutenir le renforcement des capacités et la formation du personnel en matière de réduction des risques, de toxicomanie et de santé mentale.**

   Compte tenu des besoins élevés des jeunes signalés et des difficultés rencontrées par le personnel en matière de réduction des préjudices et de participation des jeunes à la fixation d'objectifs et à la réalisation d'objectifs, il serait utile d'explorer d'autres options de formation pour renforcer les capacités. L'ajout de personnel possédant des antécédents cliniques pourrait également contribuer à combler davantage cette lacune signalée.

3. **Élaborez des règles et des attentes claires avec le personnel et les clients.**

   Étant donné que le personnel et les jeunes ressentent de vives tensions quant à la gestion des responsabilités des résidents (ménage, vaisselle, invités, utilisation d'Internet), il serait utile de continuer à travailler à l'élaboration conjointe des règles et des attentes de la maison, ainsi que des conséquences négatives et des récompenses auxquelles les parties peuvent s'accorder. Cela peut être fait tout en maintenant un objectif de réduction des préjudices et en engageant les jeunes dans des activités positives.

4. **Reconnaître les jeunes en tant que membres de la famille tout au long de la planification et de la prestation des services.**

   Le *Plan provincial de prévention et de réduction de l'itinérance des jeunes* reconnaît le rôle important de la réunification familiale, le cas échéant, dans le cadre d'une approche globale visant à mettre un terme à l'itinérance des jeunes. Bien que certains jeunes puissent être déconnectés de leur famille, d'autres ne le sont pas et ne souhaitent pas l'être. Dans le cas des participants au Foyer, un soutien constant est nécessaire pour que les participants puissent développer et entretenir des relations saines avec la famille et les amis.

   S'assurer que les soutiens sont à la fois ouverts et soutiennent les jeunes en tant que familles et dans les familles, et qualifiés pour répondre à leurs besoins spécifiques, s'est révélé être un

apprentissage essentiel pour les mises en œuvre futures. Le personnel peut avoir besoin de renforcer davantage ses capacités dans ce domaine pour aider les jeunes à établir des relations positives avec des équipes de soutien.

5. **Renforcer la capacité du programme d'offrir du soutien à divers jeunes, en particulier aux jeunes indigènes et LGBTQ2S.**

   Il est à noter que les parties prenantes des deux sites ont indiqué que des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour améliorer les services adaptés à la culture et améliorer les connexions avec les services pour les populations indigènes et LGBTQ2S. Il est à noter que certains membres du personnel et des jeunes ont signalé que, dans certains cas, ils ne souhaitaient peut-être pas non plus bénéficier de tels services. Équilibrer ces tensions entre ouverture et soutien aux besoins de jeunes divers sans leur imposer est un domaine qui mérite également une analyse plus approfondie du point de vue de la recherche.

   Bien que seul un très petit nombre de jeunes auto-identifiés comme LGBTQ2S dans le projet pilote, certains intervenants ont indiqué que certains intervenants en faisaient un domaine où davantage de formation et de sensibilisation étaient nécessaires pour améliorer les pratiques.

6. **Équilibrer l'accent sur l'emploi chez les jeunes ayant des antécédents correctionnels et des besoins complexes en matière de santé mentale et de dépendance.**

   Étant donné que la mise en œuvre pilote visait les jeunes ayant des antécédents complexes et une implication correctionnelle, la focalisation sur l'emploi du modèle du Foyer était parfois difficile à concrétiser. Par exemple, les jeunes ont été mis au défi de conserver une attitude normale en matière de consommation de substances. Le personnel a également été mis au défi d'aider les jeunes qui ne s'intéressaient pas à l'emploi également. Trouver un équilibre entre la volonté de travailler / d'aller à l'école et la réduction des préjudices - rencontrer les jeunes là où ils sont - la philosophie était quelque chose de difficile pour le personnel et les jeunes qui méritait une exploration plus approfondie.

   Il semble néanmoins qu'une telle approche, qui équilibre la récupération et la réinsertion sociale des services correctionnels et complexes, peut être adaptée pour soutenir les jeunes en utilisant une approche « Logement d'abord », complétée par des aides à l'emploi et à l'éducation.

   Les propositions d'exploration relatives aux modalités de travail créatives, aux modèles d'entreprise sociale, au soutien et à la formation préalables à l'emploi sont devenues des domaines de programmation future pour cette population.

7. **S'assurer que des options de logement appropriées sont disponibles pour les personnes de plus de 24 ans et celles qui souhaitent rester sobres.**

   Investisseurs : Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, Alberta Community Services

   and Social Services, Calgary Homeless Foundation Organismes : Société John Howard de Calgary

Des rapports cohérents de la part des jeunes et du personnel ont mis en évidence l'importance des modèles basés sur les lieux et les sites dispersés, ainsi que la capacité des jeunes à faire la navette entre leurs besoins. Ils ont notamment noté une incertitude quant à ce qui se passe après l'âge de 24 ans et la nécessité de quitter le programme, ainsi que ceux qui souhaitent vivre dans des environnements sérieux.

8. **Promouvoir des approches de logement flexibles et dirigées par les jeunes et des soutiens qui favorisent les transitions réussies.**

   Bien que la documentation du Foyer reste divisée sur le rôle des durées de séjour déterminées, il existe certainement un consensus sur le besoin de soutiens flexibles et individualisés. La durée du séjour dans le projet pilote n'était pas définie, ce qui a été jugé bénéfique pour créer un sentiment de stabilité et de sécurité pour les jeunes. À l'âge de 24 ans, les programmes « Logement d'abord » pour adultes de la Société John Howard de Calgary pourraient également accepter des transferts, le cas échéant.

   Les jeunes interviewés ont apprécié la possibilité d'avoir accès au programme «Toits» selon leurs besoins, sachant qu'ils pouvaient obtenir du soutien à tout moment. Certains jeunes ont souligné le contraste entre l'approche du programme et les délais prescrits pour partir à 24 ans. Certains des jeunes ont déclaré être inquiets de leur futur statut de logement en raison de ces contraintes. Cela a eu pour effet de contraindre davantage le personnel à aider ces jeunes avec un soutien spécifique au logement.

<u>Niveau financier</u>

Investisseurs : Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, Alberta Community & Social Services, Calgary Homeless Foundation, le Services de santé de l'Alberta, Sante de l'Alberta, Alberta Justice

9. **Garantir des délais et des ressources de mise en œuvre appropriés**.

   Premièrement, le temps considérable requis pour mettre en œuvre avec succès les types de collaborations que le projet pilote décrit doit être pris en compte lors de la conception du projet pilote. Deuxièmement, 13 mois ne sont pas un délai approprié pour mettre en œuvre une initiative du type Foyer. Non seulement le temps est insuffisant pour que la start-up obtienne l'espace de programmation, la dotation en personnel et le logement, mais à plus long terme, le risque encouru par les participants est considérable. Étant donné que les modèles « Logement d'abord » et du Foyer font la promotion de la notion de pratique dirigée par les participants en ce qui concerne l'intensité du service et la durée du séjour, il serait important que la conception pilote initiale adopte une approche réaliste pour répondre à ces attentes.

   Ainsi, si le programme testé propose une approche «sans durée de séjour», comme le fait le modèle Foyer proposé par Gaetz et Scott (2012a, 2012b), un financement de sécurité sera alors nécessaire pour le permettre. Le financement ne doit pas nécessairement provenir exclusivement d'une source

unique; toutefois, une partie des négociations initiales inclurait la réunion des ressources nécessaires pour une mise en œuvre complète.

Cette mise en œuvre a vu les financements fédéraux investis sans garantie de poursuite des activités au-delà de décembre 2018. Compte tenu des coûts élevés de démarrage et de ralentissement de la mise en œuvre, une analyse coûts-avantages de tels investissements à l'avenir pourrait entraîner un ajustement des allocations de fonds et/ou les délais aussi.

10. **Soutenir la coordination des investisseurs afin de lutter contre l'itinérance des jeunes tout au long de la planification et de la mise en œuvre.**

    Un nombre considérable d'intervenants investisseurs sont impliqués dans cette mise en œuvre : le gouvernement du Canada, le gouvernement d'Alberta (les Services de santé de l'Alberta) et les entités communautaires (Calgary Homeless Foundation).

    Bien qu'il ne s'agisse pas d'un processus continu, cette orientation vers une plus grande intégration entre les niveaux de gouvernement et les ministères, ainsi que les investisseurs communautaires, est prometteuse. Dans ce cas, toutefois, la manière dont les résultats du projet pilote seraient intégrés par rapport à la pratique de CHF et de AHS n'était pas claire. Les approches futures devraient prendre en compte les rôles et les responsabilités de chaque partie, et leurs objectifs et attentes pour les résultats du projet nécessitent une clarté et une communication cohérente pour toutes les personnes concernées.

11. **Intégrer un soutien ciblé à la planification de carrière, à l'emploi et à l'éducation avec les approches « Logement d'abord ».**

    Si la mise en œuvre de ces approches posait certes des problèmes, le programme présentait néanmoins une valeur ajoutée du point de vue des jeunes et des agences de parrainage, ce qui pourrait être pris en compte dans le développement futur des programmes pour cette population. Une intégration intentionnelle avec « Logement d'abord » dès le début et tout au long de la mise en œuvre devrait être encouragée et soutenue.

    Du point de vue de la recherche, nous devons mieux comprendre les avantages et les inconvénients d'un programme d'emploi / éducation autonome par rapport à la création de ce service dans le cadre d'un programme de logement. Une évaluation plus complète des impacts à long terme de telles interventions est également nécessaire, au-delà de la sortie du programme pour les jeunes.

Conclusion

Les données présentées ci-dessus donnent un aperçu des jeunes du programme « Des Toits pour la jeunesse » entre décembre 2017 et décembre 2018. Les résumés des évaluations « Logement d'abord » et du Développement de la jeunesse démontrent l'impact positif que le personnel de «Toits» a sur les jeunes tout en leur fournissant logement et soutiens.

L'analyse du logement d'abord démontre une réduction de l'interaction des systèmes de santé et de justice au fil du temps, malgré la courte période d'analyse. Les évaluations du développement des

jeunes (Cercle de courage : appartenance, générosité, indépendance et maîtrise) montrent que les scores des jeunes ont augmenté; et le domaine (Qualité de vie) Finances a augmenté pour les clients au cours des six premiers mois du programme.

Une analyse plus approfondie des évaluations de logement et des scores SPDAT, tels que les liens vers les informations sur la santé, l'emploi / le revenu et les résultats en matière de logement dans les évaluations HF fournirait des détails supplémentaires.

Appendice

Il y a des annexes dans la version anglaise qui n'ont pas été traduites en français.